



ATELIER DES LEGENDES

Le portrait du Journal du Palais

Le sac, c'est son affaire !

À seulement 25 ans, Mathis Meunier a vécu plusieurs vies : touchant du bout des doigts son rêve de devenir un grand sportif, il est aujourd'hui un entrepreneur engagé. L'Atelier des légendes, sa société, réalise des sacs de sport à partir de maillots de sport, uniques et sur-mesure. *Page 24*

Doubs : Micronora, le salon majuscule

Du 24 au 27 septembre, le salon international Micronora présentera à Besançon, les solutions et innovations spécifiques liées à la haute précision, la miniaturisation ou l'intégration de systèmes complexes. *Page 6*

Le Vézélien « Grand Site de France » en 2025 ?

Une réunion le 9 septembre dernier, à Vézelay, a permis d'expliquer les atouts du label et d'annoncer la création du Syndicat Mixte du Grand Site de Vézelay dans l'espoir d'une obtention dès l'an prochain. *Page 8*

5 pages d'annonces légales

Lire les pages 15 à 19

Les microbes au centre d'un maxi projet régional



FREPIK

Doté de 14 M€ sur dix ans, le projet Harmi, qui vise à mieux étudier l'activité des microbes pour faire face aux grands enjeux mondiaux, rassemble plus de 250 chercheurs issus de l'université de Bourgogne, de l'université de Franche-

Comté, de l'Institut Agro Dijon, des organismes nationaux de recherche avec l'Inrae et le CNRS, des CHU de Besançon et de Dijon Bourgogne ainsi que des entreprises locales. Un premier appel à projets vient d'être lancé avec une

enveloppe de plus d'1M€. De l'écologie à la science des sols, en passant par la médecine, la génétique et la paléontologie, le projet couvre un large panel de domaines scientifiques. « Le projet ambitionne également de générer des retombées

socio-économiques directes et positives en positionnant la région au rang d'experte dans des domaines de pointe comme celui promu par Harmi », affirme Laurent Philippot, coordinateur du projet.

Page 3

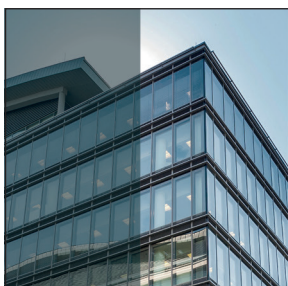
Biscuiterie Mistral, 70 ans de gourmandises

Le 12 septembre, l'entreprise fêtait trois anniversaires : les 70 ans de sa création en région parisienne, le cinquantenaire de son installation à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) en 1974 et la première bougie de sa reprise par le groupe Dijon Céréales qui vise loin pour diversifier les activités de la biscuiterie. Présents en

GMS et dans six boutiques dédiées, les produits Mistral sont également distribués dans une grande partie des magasins Gamm Vert, propriétés de Dijon Céréales. Les boulangeries du groupe vont également muter pour être aux couleurs de Mistral, la première sera quartier Victor-Hugo en fin d'année. *Page 4*

Prudence avec les images trouvées sur internet ! *Page 13*

R 28302 - 4933 - 2€



CBRE | IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE

03 80 51 71 71

Notre domaine, l'immobilier d'entreprise.

Conseil en implantation, estimation, commercialisation, clé en main, investissement...

Retrouvez toutes nos solutions pour vos locaux professionnels sur www.impact-cbre.fr

dijon@impact-cbre.fr

IMPACT
PROPERTY

AGENCE DE GESTION IMMOBILIÈRE SPÉCIALISÉE POUR LES LOCAUX PROFESSIONNELS

www.impact-property.fr
Gestion locative & technique



Votre gestionnaire immobilier : Laura BOUSCAUD
03 80 51 71 64 | contact@impact-property.fr


Cristalead
INGÉNIERIE



CONSTRUIRE VOS AMBITIONS

03 80 79 34 03

www.cristalead.fr

Michel Barnier



Michel Barnier déjà en ballottage

À la suite de l'annonce de la nomination de Michel Barnier au poste de Premier ministre, l'institut CSA a interrogé 1.010 Français âgés de 18 ans et plus sur la confiance qu'ils lui accordent. 42% des sondés ont répondu positivement, 57% ne lui font pas confiance. Selon l'âge des répondants, le clivage est marqué : les moins de 35 ans ne sont que 30% à accorder leur confiance quand 50% des 50 ans et plus se déclarent confiants. Les proches de LFI et d'EELV expriment de la défiance (respectivement 84 et 76% ne font pas confiance). Les électeurs du PS sont plus modérés (44% de confiants). Au sein du parti présidentiel, l'adhésion est forte avec 81% d'électeurs satisfaits. À droite, les soutiens du parti LR affichent également leur confiance (77%) quand les électeurs du Rassemblement National s'avèrent nettement moins convaincus (35% de confiants).

Le tourisme en Côte-d'Or



Tourisme : une belle saison en Côte-d'Or...

La saison touristique 2024 en Côte-d'Or a été rythmée par des événements majeurs qui ont fait vibrer notre département. Le passage du Tour de France et les relais des Flammes Olympique et Paralympique ont attiré : nuitées en hausse en juillet (+4,2%) et jusqu'à mi-août (+3,3%). Depuis début 2024, +5,4% au total ; progression de la clientèle étrangère (52% du total). En été, excursions à la journée en hausse de 13%. Le Tour de France sur les trois jours a permis : +42,8% de nuitées en plus et +51% d'excursions en plus. Pour la journée du 12 juillet (flamme olympique), c'est une augmentation de +108% des excursions à la journée !

Le tourisme en Bourgogne Franche-Comté



... et plus mitigée en Bourgogne Franche-Comté

Avec plus de 17,2 millions de nuitées enregistrées sur le territoire régional en juillet-août, les premiers résultats de la saison touristique estivale 2024 montrent une très légère contraction (-0,8%) de la fréquentation par rapport à l'été 2023. La fréquentation globale de juillet a été en repli de 2,3% alors qu'août est pour l'instant (au 22 août) en progression de 0,9%. À noter que depuis le 1^{er} janvier, la fréquentation globale du territoire reste en hausse de 3,3%. Le début des vacances d'été a été marqué par une météo peu favorable à l'activité touristique. Ce n'est qu'à partir de la seconde quinzaine de juillet que les conditions climatiques se sont sensiblement améliorées.

baromètre

L'Annuaire des entreprises, portail de vérification des informations légales des entreprises, associations et services publics en France veut booster sa visibilité auprès des agents publics.



Lauren Michel : une start-up d'État pour les agents publics

Dijon Le monde économique et juridique connaît déjà le site annuaire-entreprises.data.gouv.fr qui agrège les données publiques issues des administrations en un seul portail gratuit et fiable, puisqu'opéré par la direction interministérielle du numérique (Dinum). Depuis janvier 2024, cette start-up d'État veut augmenter sa visibilité auprès des agents publics qui ont accès, via un numéro d'accès personnel, à l'ensemble des data légales, y compris protégées, dont ils peuvent avoir besoin dans le cadre de leurs missions, et notamment dans leurs relations avec les entreprises. Aussi incroyable que cela puisse paraître, ce dispositif n'existait pas jusqu'alors, et des administrations se dotaient même de budgets pour avoir accès à ces informations via des sites payants ! « Le problème n'était pas seulement la diversité des sources des données, mais aussi l'absence des

moyens techniques de leur lisibilité dans les administrations », explique Xavier Jouppe, intrapreneur à la Dinum (un intrapreneur est un agent public travaillant en mode start-up, ndlr), qui planche depuis l'origine sur cette start-up d'État qu'est l'annuaire des entreprises. Gain de temps, d'efficacité et d'argent public : agile comme une start-up mais avec un esprit service public, l'Annuaire des entreprises a donc tout pour plaire aux administrations. « Nous mettons par exemple en valeur des données tels les labels et certifications qui intéressent moins les sites payants, souligne Xavier Jouppe. Notre ambition est de bâtir un service public d'accès à la donnée ».

20.000 CONNEXIONS/MOIS VISÉES

C'est la Dijonnaise Lauren Michel, également intrapreneuse, désormais prestataire, qui est en charge de la promotion du site auprès des agents publics sur le territoire national.

« Cette solution gratuite offerte aux administrations et aux entreprises facilite les relations, souligne-t-elle. Mon rôle est d'outiller un maximum d'agents publics, qui ont ainsi accès à 25 sources de données fiables et accessibles, provenant des administrations, mises à jour tous les soirs grâce aux protocoles d'échanges entre ordinateurs ». Régulièrement évalué comme toute start-up d'État via des mesures d'impact, l'Annuaire des entreprises a un objectif à atteindre : passer des 9.000 connexions mensuelles d'agents publics (30.000 depuis janvier 2024) à 20.000 connexions mensuelles d'ici à la fin de l'année. C'est là la mission de Lauren Michel qui se tient donc à la disposition de toute administration qui souhaite se familiariser avec la solution.

Emmanuelle de Jesus

◆ lauren.michel@beta.gouv.fr

Ils bougent.

LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE DIJON RENFORCÉ. Le vendredi 6 septembre a vu l'audience officielle de présentation des nouveaux magistrats au tribunal judiciaire de Dijon, qui voit notamment une « excellente nouvelle » selon les mots de la première présidente Nathalie Poux : l'ouverture d'un quatrième bureau de l'instruction grâce à l'arrivée de **Roger Pereira**, jusqu'ici juge d'application des peines à Lille qui rejoint Dijon au poste de vice-président chargé de l'instruction.

Olivier Perrin, qui occupait le poste de vice-président au tribunal judiciaire de Paris arrive à Dijon au poste de vice-président. **Aurélien Lagarde** est quant à elle fixée au tribunal judiciaire de Dijon au poste de substitut du Procureur.

Trois nouvelles greffières font également leur entrée au 13, boulevard Clémenceau : **Claire Vilaça, Laëticia Jutzi et Claudia Basile.**

HÉLÈNE POIRIER, NOUVELLE DIRECTRICE D'AGRO DIJON. Diplômée ingénieure de l'École nationale supérieure de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation en 1993, Hélène Poirier est depuis le 1^{er} septembre et pour cinq ans la nouvelle directrice d'Agro Dijon. C'est en 1996 qu'elle obtient un doctorat en science des aliments et nutrition de l'Université de Bourgogne puis l'habilitation à diriger des recherches en 2012. Hélène Poirier enseigne, en formation initiale et continue, au sein du département Sciences des aliments et nutrition de l'Institut Agro Dijon. Membre du Centre de recherche translationnelle et médecine moléculaire, elle étudie les mécanismes de détection et d'absorption des lipides alimentaires au niveau intestinal et leur impact sur la mise en place de l'obésité et les maladies associées.

UNE NOUVELLE SOUS-PRÉFÈTE À CHÂTEAU-CHINON. Le 16 septembre, Émilie Acquistapace en tant que sous-préfète de l'arrondissement de Château-Chinon. Particularité de cette native de Lille, barreuse de l'équipe de France de paraviron : elle vient de remporter une médaille de bronze aux Jeux Paralympiques en catégorie PR3 quatre de pointe mixte, aux côtés des rameurs Grégoire Bireau, Margot Boulet, Candyce Chafa et Rémy Taranto.

décideurs

À LA UNE

Les microbes : champions de la résolution des défis de demain

Bourgogne Franche-Comté. Doté de 14 M€ sur dix ans, le projet Harmi, qui vise à mieux étudier l'activité des microbes pour faire face aux grands enjeux mondiaux, rassemble plus de 250 chercheurs issus de l'université de Bourgogne, de l'université de Franche-Comté, de l'Institut Agro Dijon, des organismes nationaux de recherche avec l'Inrae et le CNRS, des CHU de Besançon et de Dijon Bourgogne ainsi que des entreprises locales. Un premier appel à projets vient d'être lancé avec une enveloppe de plus d'1M€.



En décembre 2021, l'UBFC remportait l'appel à projets national « ExcellenceS », riche d'une enveloppe de 14 M€, pour son projet baptisé Harmi, acronyme anglais de « Harnessing microbiomes for sustainable development » soit littéralement : « exploiter les microbiomes pour le développement durable ». Depuis, l'Université de Bourgogne a décidé de sortir de l'UBFC et en janvier 2025, l'Établissement public expérimental (EPE) « Université de Bourgogne Europe » sera officiellement mis en place avec dix partenaires. De même, en début d'année prochaine l'UBFC devient également un EPE. « Dans ce contexte en pleine évolution, il était important pour nous de maintenir au plus haut notre volonté d'accompagner des projets comme Harmi, tant ils sont structurants pour la région BFC », précise le professeur Lamine Boubakar, nommé en juin administrateur provisoire de la Comue UBFC, avec l'intégralité des pouvoirs attachés à la fonction de président. Nous avons ainsi monté une convention territoriale des établissements regroupant toutes les parties prenantes du projet Harmi au sein d'une gouvernance commune ». Voulu comme un centre scientifique d'excellence internationale, Harmi rassemble plus de 250 chercheurs issus de laboratoires universitaires principalement de l'université de Bourgogne, de l'université de Franche-Comté et d'Agro

Dijon, des organismes nationaux de recherche avec l'Inrae et le CNRS, et des CHU de Besançon et de Dijon ainsi que des entreprises locales. Coordonné par Laurent Philippot, microbiologiste et directeur de Recherche Inrae au sein du laboratoire « Agroécologie », Harmi doit permettre de mieux comprendre les microbes et leurs interactions avec d'autres organismes vivants et de mieux les utiliser pour faire face aux problématiques mondiales actuelles. En effet, les microbes constituent la forme première et prédominante de vie sur Terre. De par leur implication dans de très nombreux processus biologiques et environnementaux, les microbes participent à la constitution et au fonctionnement de tous nos écosystèmes et de leurs composantes (sols, milieux aquatiques et zones humides, corps humains et animaux...). Ainsi, ils jouent un rôle clé dans la disponibilité des éléments nutritifs pour les végétaux, dans la transformation et la conservation des aliments (par exemple, lors de la fermentation : bière, yaourt, vin, charcuterie, fromage...), dans la santé humaine (certains microbes sont pathogènes pour l'homme et peuvent résister à la plupart des antibiotiques pour donner des infections très difficiles à traiter) et animale mais aussi dans la biodégradation ou décontamination de toutes sortes de contaminants issus d'activités industrielles, domestiques, agricoles, pharmaceutiques (hydrocarbures, métaux lourds, pesticides...). Ils contribuent également aux émissions



Franck Robine, préfet de la région BFC et de Côte-d'Or, Laurent Philippot, coordinateur du projet Harmi et Lamine Boubakar, administrateur provisoire de l'UBFC. Crédit : JDP.

de gaz à effet de serre, tout en pouvant intervenir dans leur atténuation. Les microbes sont des agents essentiels à la santé planétaire et aussi et surtout, à sa durabilité.

CASSER LES MURS POUR VISER L'INTERDISCIPLINARITÉ

De l'écologie à la science des sols, en passant par la médecine, la génétique et la paléontologie, le projet couvre un large panel de domaines scientifiques. « Au-delà de cette pluridisciplinarité, se trouve la volonté de porter l'impact de la recherche universitaire à un niveau supérieur via la création de ponts solides entre formation, recherche et industrie. Le projet ambitionne également de générer des retombées socio-économiques directes et positives sur le territoire de Bourgogne Franche-Comté, en développant son attractivité et en positionnant la région au rang d'experte dans des domaines de pointe comme celui promu par Harmi », affirme Laurent Philippot. « Nous avons en Bourgogne Franche-Comté un tissu de chercheurs excellent, notamment sur les questions d'alimentation et de santé, défend Franck Robine préfet de région et de la Côte-d'Or. Avec Harmi et sa promesse de faire émerger des technologies de rupture nous avons de quoi placer la France au plus au niveau international. J'en veux pour preuve le fait que les équipes régionales d'Harmi ont été

récemment rejointes par des canadiens : Ici, c'est l'avenir de l'homme que l'on dessine ». « Harmi doit donc être un élément unificateur pour une transformation rapide et tangible de la recherche en permettant aux chercheurs du site de Bourgogne Franche-Comté de collaborer entre disciplines et institutions pour libérer le potentiel inexploité des plus petits organismes afin de résoudre certains de nos plus grands défis. La force de notre projet est de réunir sur un même site trois axes de recherche en microbiologie : alimentaire, médicale et environnementale. C'est quelque chose que l'on ne retrouve pas ailleurs à l'étranger. Avec Harmi, l'idée c'est de casser les barrières », appuie Laurent Philippot.

Jeudi 5 septembre, tout l'environnement d'Harmi avait rendez-vous à Dole pour une entrée dans le vif du sujet avec le lancement du premier appel à projets doté d'une enveloppe de 1,022 M€ articulée autour de quatre axes : comprendre l'écologie et la dynamique spatio-temporelle des communautés microbiennes, déchiffrer les interactions microbiote-hôte, gérer les communautés microbiennes pour améliorer la durabilité et la fourniture de services et développer les biotechnologies microbiennes. « Les laboratoires ont jusqu'à janvier pour y répondre, le temps de créer des partenariats et de nouvelles synergies », précise Laurent Philippot évoquant également le lien

indispensable avec les entreprises « pour permettre d'aller jusqu'à l'appliquer. Notre objectif est de devenir la "silicon valley" de la microbiologie en Bourgogne Franche-Comté ».

Frédéric Chevalier

Dole : capitale de la recherche microbienne

Fidèle aux valeurs du savant doleois, Louis Pasteur, la ville de Dole s'est associée au projet Harmi. Une convention a ainsi été passée entre la ville du père de la microbiologie, et ce centre scientifique d'excellence internationale pour l'accompagnement de ses projets de recherche. Dole a notamment proposé d'accueillir chaque année la journée de restitution des travaux scientifiques de l'ensemble de ces chercheurs. « À l'image de Louis Pasteur, connu pour ses travaux sur les vaccins mais aussi dans l'alimentation, l'agriculture, l'élevage... cet extraordinaire projet de recherche qui encourage les chercheurs à travailler ensemble va contribuer à renforcer la place de Dole », avance Jean-Baptiste Gagnoux, maire de Dole, vice-président du conseil départemental du Jura et président de l'EPCC Terre de Louis-Pasteur.

Les entreprises qui soutiennent Harmi

- ◆ **Nexidia.** société spécialisée dans l'optimisation des ressources microbiennes (ferments bactériens, probiotiques) et la maîtrise des flores négatives (biofilms, germes d'altérations et bactéries pathogènes).
- ◆ **Serpol.** Groupe indépendant, spécialisé dans les travaux publics (énergie, eau, ouvrages d'arts, route), les métiers de l'environnement (dépollution, recyclage, propreté urbaine), les T.I.C. et l'immobilier.
- ◆ **Smaltis.** Laboratoire privé spécialisé en microbiologie et biologie moléculaire dans quatre secteurs : les antimicrobiens, les microbiotes, la bioproduction et la génomique.
- ◆ **Sogna Soils.** Bureau d'études, de conseil et d'expertise dans les domaines de la géotechnique et de l'environnement.
- ◆ **Total.** Compagnie de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité.
- ◆ **Vetoquinol.** Entreprise familiale et indépendante, exclusivement dédiée à la santé animale.
- ◆ **Vitagora.** Pôle de compétitivité de la filière agroalimentaire.

ENTREPRISES

Biscuiterie Mistral, gagnante depuis 70 ans

Côte-d'Or. Le 12 septembre, l'entreprise fêtait trois anniversaires : les 70 ans de sa création, le cinquantenaire de son installation à Semur-en-Auxois et la première bougie de sa reprise par le groupe Dijon Céréales qui vise loin pour diversifier les activités de la biscuiterie.



« **M**istral est l'une des pépites de notre territoire

et 70 ans est une longévité que je souhaite à beaucoup d'entreprises ! » C'est par ses mots que Catherine Sadon, maire de Semur-en-Auxois a salué l'anniversaire de la biscuiterie Mistral, née en 1954 en région parisienne et installée depuis 1974 dans la commune (voir encadré ci-contre). L'entreprise fêtait en effet le jeudi 12 septembre ce double anniversaire - et même trois, si l'on y ajoute la première année de reprise par Dijon Céréales, une reprise également saluée par Catherine Sadon qui a remercié les dirigeants du groupe agro-alimentaire d'avoir ainsi sauvé la quarantaine d'emplois locaux. La biscuiterie, dont le logo arbore la silhouette de la commune, est en effet intimement liée à Semur-en-Auxois depuis que son fondateur Charles Jobic a pu, grâce au maire de l'époque Robert Morlevat, acquérir une ancienne usine de pâtes alimentaires pour y loger son unité de production voilà donc 50 ans. Le succès de la biscuiterie Mistral tient pour beaucoup à la création du Chocobeur, une madeleine longue enrobée de chocolat et à un modèle commercial alors innovant qui avait ciblé les comités d'entreprises. Ancienne employée du conseil régional, Catherine Sadon a d'ailleurs témoigné qu'à l'époque où elle y travaillait « quand la livraison Mistral arrivait, tout s'arrêtait ! Et je pense que ce n'était pas que dans cette entreprise-là ».

NOUVELLES PERSPECTIVES

Cédée au groupe breton Loc Maria, puis rachetée par Benoît Chauvel, la Biscuiterie Mistral va ainsi poursuivre son chemin jusqu'au moment où ce dernier se voit contraint de vendre afin d'assurer la pérennité de l'entreprise. Son choix se porte alors sur le groupe Dijon Céréales, déjà actionnaire à 20% de la biscuiterie. Fabrice Bassard, par ailleurs directeur général de Planète Pain (Saint-Vit, filiale du groupe Dijon Céréales), prend la direction opérationnelle et le management des 46 collaborateurs de l'entreprise, épaulé par Laura Halupka, directrice adjointe. Une acquisition qui s'est passée assez facilement, assure Didier Lenoir, président de Dijon Céréales : « On a été plutôt pro-actifs, d'autant que nous étions déjà dans l'histoire de Mistral. C'est vraiment un très bel investissement qui sert notre cause, celle de l'agriculture et des produits locaux ».

« On a préservé l'écosystème, confirme de son côté Christophe Richardot, direc-



De gauche à droite : Laura Halupka, directrice adjointe de la biscuiterie, Martine Eap, vice-présidente du conseil départemental de Côte-d'Or, Didier Lenoir, président de Dijon Céréales, Catherine Sadon, maire de Semur-en-Auxois, Yves Jobic, fils du fondateur Charles Jobic, Axelle Renard, sportive de haut-niveau mécénée par Mistral et Dijon Céréales et Christophe Richardot, directeur général du Dijon Céréales. Crédit : JDP.

teur général de Dijon Céréales, mais on a accéléré. La reprise a été faite dans la perspective de plébisciter les produits locaux, de plébisciter nos céréaliers, on a refoculé sur un sourcing pas exclusivement local, mais sur le beurre, les œufs et la farine, on est à 80, 90% de Bourgogne Franche-Comté, on veut en faire la référence des biscuits de la région. On est également sur la dynamique de création d'une filière, on veut emmener nos agriculteurs sur une filière Mistral ». Présents désormais en GMS et dans les six boutiques dédiées - le groupe réfléchit à une implantation à Mac Arthur, le site de magasins outlet de Troyes -, les produits Mistral sont également distribués dans une grande partie

des magasins Gamm Vert, propriétés de Dijon Céréales. Les boulangeries du groupe vont également muter pour être aux couleurs de Mistral, la première sera quartier Victor-Hugo en fin d'année et proposera aussi d'autres gourmandises locales issues des Anis de Flavigny, de la fromagerie Delin ou de la chocolaterie de Bourgogne. La gamme Mistral s'est d'ailleurs élargie, avec la création de glaces goût Chocobeur ou madeleine fabriquée par un agriculteur local, une madeleine labellisée *Nous Autrement*, la marque locale de Dijon Céréales, un projet de madeleine protéinée à destination des sportifs conçu avec les conseils de la sportive de haut-niveau Axelle Renard

(canoë) mécénée par Dijon Céréales et un second de chips. « On aimerait bien commencer à faire partie de l'apéro des Bourguignons, révèle Christophe Richardot. Les équipes travaillent donc sur des chips, probablement made in Côte-d'Or et qui pourraient peut-être prétendre à un dossier Savoir-Faire 100% Côte-d'Or ».

Si la biscuiterie seule mobilise actuellement environ une centaine de tonnes par an de farines locales, l'objectif est d'augmenter les points de vente et les boulangeries du groupe afin de conforter la filière et atteindre plusieurs milliers de tonnes par an.

Emmanuelle de Jesus

Présent lors des visites d'usine, l'ancien dirigeant Benoît Chauvel (à gauche) a salué avec beaucoup d'émotion ses anciens salariés. Crédit : JDP



Le Chocobeur, le produit signature de la biscuiterie Mistral. Crédit : JDP



Édition spéciale « 70 ans », comprenant une sélection de biscuits Mistral, vendue en boutiques et au magasin d'usine de Semur-en-Auxois. Crédit : JDP.

Les dates clés

◆ **1954** : La biscuiterie Mistral est fondée, en région parisienne, par deux associés dont Charles Jobic. Son nom d'origine étant trop jugé trop proche du sien par les biscuits Saint-Michel, la biscuiterie prend le nom de Mistral, en référence à un de ses produits.

◆ **1974** : La famille Jobic, désormais seule aux commandes s'installe à Semur-en-Auxois, dans une ancienne usine de pâtes. Robert Morlevat, maire de l'époque, aura joué les entremetteurs pour permettre l'implantation.

◆ **1982** : Création du chocobeur. La madeleine longue enrobée de chocolat est le biscuit emblématique de l'entreprise semuroise.

◆ **2007** : La famille Jobic cède la biscuiterie au groupe breton Loc Maria Biscuits.

◆ **2016** : Le groupe cède la majorité de ses parts à Benoît Chauvel, ingénieur agronome de formation.

◆ **2023** : En juillet, rachat de la biscuiterie Mistral par le groupe Dijon Céréales.

Doubs. En visite en Franche-Comté, Damien Lentile, directeur de l'Urssaf caisse nationale a souhaité échanger avec la presse sur le rôle clé de l'Urssaf dans l'accès aux droits sociaux des salariés, et notamment dans la future mise en place de la solidarité à la source, par son travail de fiabilisation des données transmises chaque mois par les employeurs via la Déclaration sociale nominative (DSN).

L'Urssaf acteur majeur de la solidarité à la source

Chaque mois l'Urssaf vérifie les déclarations sociales de 27.800 employeurs francs-comtois pour garantir l'exactitude des montants de cotisations collectés et sécuriser les droits sociaux attribués à chacun de leurs salariés. « C'est une mission peu connue mais qui impacte grandement la vie réelle des gens, affirme Damien Lentile, directeur de l'Urssaf caisse nationale. En 2023, au niveau national nous avons encaissé 571,1 Mds€ (4,6 Mds€ en Franche-Comté et 5,9 Mds€ en Bourgogne) de cotisations. Cette somme permet de le financement d'un vaste ensemble de prestations sociales dont la maladie, la retraite, l'assurance chômage, les accidents du travail... Les montants de cotisations

collectées auprès de chaque entreprises privées comme publiques se doivent d'être exactes car c'est cette précision qui garantit une redistribution juste et précise auprès de nos partenaires de la sphère sociale et évite la fraude ».

SOLIDARITÉ À LA SOURCE TESTÉE EN OCTOBRE

Concrètement, l'Urssaf agit en fiabilisant les données sociales transmises par les employeurs via des vérifications automatiques (environ 140 par mois) et un accompagnement pas à pas des employeurs pour corriger les anomalies détectées. « Par exemple, l'Urssaf vérifie le respect de "l'assiette plafonnée soumise à cotisations vieillesse", qui détermine le calcul de la retraite du salarié. L'Urssaf applique aussi cinq types de vérifications sur le montant net social, revenu de référence qui détermine l'accès des per-

sonnes au RSA et à la prime d'activité », développe Anne Barralis, directrice de l'Urssaf Franche-Comté. Pour viabiliser ces données l'Urssaf peut notamment compter sur les experts-comptables, véritable relais naturel de l'organisme, l'Urssaf Franche-Comté a d'ailleurs noué un partenariat fort avec le conseil régional de l'ordre des experts-comptables Bourgogne Franche-Comté pour optimiser ou co-construire des offres de services dédiées. « Toutefois, les entreprises ne sont pas toutes accompagnées par des experts-comptables. Or le moment de l'embauche d'un premier salarié, qui constitue une étape cruciale dans leur développement, peut parfois s'avérer complexe, explique la directrice. Pour leur permettre de se consacrer sereinement à leur activité, nous les accompagnons pendant un an dans leurs démarches administra-

tives et déclaratives via une offre gratuite et personnalisée : le service première embauche. Cet accompagnement a été proposé aux 1.750 nouveaux employeurs que compte la Franche-Comté en 2023 ». La mission de sécurisation de la donnée sociale voit aujourd'hui sa portée augmenter avec le déploiement de la solidarité à la source, un dispositif de simplification administrative qui permettra à terme le versement automatique de certaines prestations sociales - RSA et prime d'activité dans un premier temps - en s'appuyant notamment sur les données individuelles déclarées par l'employeur en DSN. Ayant fait l'objet d'un décret paru ce 5 juillet, il sera expérimenté à partir d'octobre, avant une généralisation à horizon 2025 dans toute la France. « Dans ce contexte, où la donnée devient l'or noir de cette solidarité à



Damien Lentile, directeur de l'Urssaf caisse nationale, Nicolas Delaforge, directeur de la relation cotisant et production de l'Urssaf nationale, Anne Barralis, directrice de l'Urssaf Franche-Comté et D'Jor-Krévys Mouëza, directeur adjoint de l'Urssaf Franche-Comté. (Crédit : Urssaf Franche-Comté).

la source, l'action de l'Urssaf sur la fiabilisation des données sociales est cruciale pour garantir le bon fonctionne-

tif et son élargissement à un nombre croissant de prestations », argue Damien Lentile.

Frédéric Chevalier



SEPTEMBRE

turquoise

Sensibilisation à la lutte contre les cancers gynécologiques



Se dépister, c'est prendre soin de sa santé.



OCTOBRE

rose

Sensibilisation au dépistage du cancer du sein



Reconnu d'utilité publique, le CGFL est habilité à recevoir des dons, ce qui ouvre le droit à des réductions d'impôts.



HÔPITAL & CENTRE DE RECHERCHE
100% EXPERT DU CANCER



Doubs. Du 24 au 27 septembre, le salon international Micronora présentera à Micropolis, à Besançon, les solutions et innovations spécifiques liées à la haute précision, la miniaturisation ou l'intégration de systèmes complexes.

Micronora 2024 se penche sur les microtechniques intelligentes

Évènement leader mondial dans le domaine des microtechniques et de la précision, le salon bisonnin Micronora accueillera pour son édition 2024 plus de 11.000 visiteurs, venus rencontrer les quelque 650 exposants présents sur les 25.000 mètres carrés d'exposition du site. « Suivant les mêmes tendances que les précédentes éditions, nous accueillerons environ 33 % d'entreprises internationales qui proviennent d'une vingtaine de pays, ce qui démontre l'attrait mondial de notre salon, affirme Fanny Chauvin, directrice de Micronora. Comme habituellement, un peu plus de 80 % des exposants nous sont fidèles, mais nous recevons également de nouveaux de nouveaux venus en provenance des États-Unis ou du Canada cette année, pays pour l'instant, peu ou pas représentés lors des anciennes éditions ». Pour sa 14^e édition le salon sera un zoom sur les microtechno-



logies intelligentes. « À l'heure de la raréfaction des ressources, des problématiques énergétiques, il est crucial pour tous les secteurs de l'industrie d'intégrer des solutions intelligentes dans leurs entreprises pour être plus efficient, défend la directrice. Elles permettent d'optimiser la production en analysant les données en temps réel, identifiant les inefficacités et améliorant les performances des machines. Ce qui conduit également à des gains de coûts, notamment en planifiant la maintenance de manière

proactive ou en optimisant l'utilisation des ressources et en minimisant les défauts de fabrication. Enfin, l'intelligence dans la production peut favoriser l'innovation en ouvrant la voie à de nouvelles possibilités d'amélioration des processus et des produits, renforçant ainsi la compétitivité de l'entreprise dans un environnement industriel en constante évolution, et c'est encore plus vrai dans les microtechniques, secteur qui se doit de toujours être à la pointe de l'innovation ». Ainsi le zoom de Micronora présentera

entre autres des jumeaux numériques, des capteurs intelligents, des solutions permettant de corriger les machines si les mesures contrôlées montrent une dérive, de la réalité augmentée pour la maintenance prédictive ou pour l'aide à l'assemblage... « Et parce que toutes les entreprises ne peuvent pas changer tout leur parc machines, nous montrerons qu'il est possible de rendre des machines traditionnelles plus intelligentes en y apportant quelques modifications ».

UNE VITRINE AUSSI POUR LES PETITES ENTREPRISES

Parmi les nouveautés 2024, on peut citer, la présence d'un village région qui mettra en valeur les sociétés de moins de 15 salariés travaillant dans les microtechniques et la précision. « De plus, nous avons lancé une offre village start-up, avec un soutien particulier aux start-ups régionales. Ces initiatives, encouragées par la région Bourgogne Franche-Comté via des subventions allouées aux

exposants répondant à certains critères, visent à bénéficier à l'écosystème des microtechniques et de la précision et à soutenir et à promouvoir l'innovation dans notre secteur. Elles offrent une vitrine d'exposition aux entreprises de petite taille », défend Fanny Chauvin.

Par ailleurs, Micronora poursuit son partenariat avec Grand Besançon Métropole qui organisera le 26 septembre sont traditionnel salon Cap. « Les problématiques de recrutement de notre secteur n'est pas différent des autres. Nous continuerons donc cette année à proposer aux collègues et lycées de venir à la rencontre de notre univers en espérant susciter des vocations. En complément, les camions de formation la Fabrique 4.0 de l'UIMM et le Lab'Mobile Puxi de Polyvia seront présents les quatre jours ». Le salon travaille également depuis des années avec le réseau Enterprise Europe Network qui organise le Micro & Nano Event. Ce dernier permet aux entreprises offrant

des solutions ou produits innovants de rencontrer des sociétés qui, elles, en ont besoin, et vice-versa. Il permet également l'émergence de partenariats entre structures européennes.

Comme d'habitude, un programme de conférences techniques sera proposé aux exposants et visiteurs, « cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir en ouverture du programme le 24 septembre à 14h30, l'écrivain, formateur spécialisé en risque systémique et stratégies de résilience, Arthur Keller. Enfin, en plus de la cérémonie immuable de remise des Microns d'Or nous réservons une belle exposition sur la thématique "Des savoir-faire horlogers aux technologies du futur" qui sera une occasion unique de découvrir l'évolution de l'association Micronora et de notre salon au fil des ans et qui mettra en valeur les industriels et leurs innovations depuis près de 75 ans ».

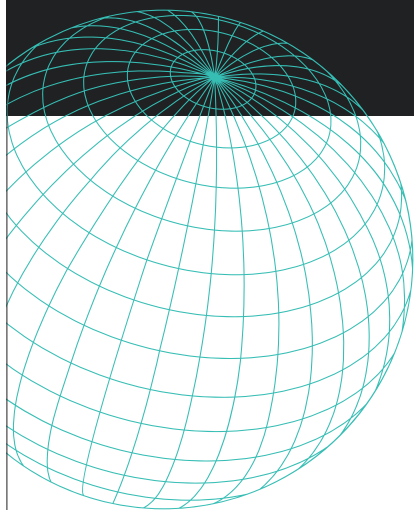
Frédéric Chevalier

BESANÇON / FRANCE

24→27 septembre 2024

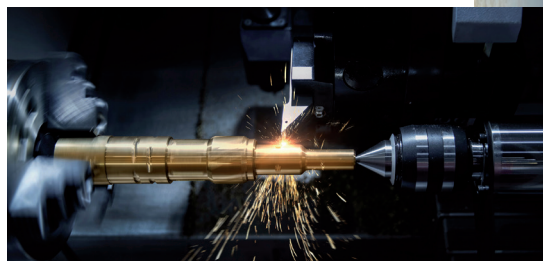
micronora

salon international des microtechniques et de la précision



THÈME
zoom
2024

Les microtechniques intelligentes



Précision miniaturisation
intégration de systèmes complexes



BADGE VISITEUR GRATUIT
Mot de passe : PUB52

www.micronora.com



Saône-et-Loire. Le groupe Ducerf, implanté à Vendenesse-lès-Charolles, participe à la conception des chaises de Notre-Dame de Paris. Un contrat qui dépasse l'intérêt économique.

Ducerf fournit le bois des chaises de Notre-Dame



Après avoir participé à la réalisation de la charpente et de la flèche de Notre-Dame de Paris en fournissant gracieusement près de 200 pièces il y a quatre ans, le groupe Ducerf a signé un contrat avec l'entreprise Bastiat, installée dans les Landes, pour la réalisation des 1 500 chaises de l'église. « Ils nous ont consultés dans le cadre de l'appel à projet de l'archevêque de Paris et de l'association Rebâtir Notre-Dame de Paris. Il y avait des exigences de qualité mais aussi d'origine des produits. Il fallait du bois français transformé en France », explique Édouard Ducerf, dirigeant. Selon lui, seule une poignée d'entreprise était en capacité de le faire. « Notre force est de maîtriser la première et la deuxième transformation du chêne. » L'entreprise familiale a donc fourni 750 panneaux en chêne massif de la meilleure qualité à Bastiat pour réaliser les 1 500 chaises. « Cela a mobilisé une quinzaine de salariés et une semaine de travail sur la ligne de fabrication. » Livrés au premier semestre 2024, les panneaux sont peu à peu deve-



Le groupe Ducerf a participé à la fabrication des chaises de Notre-Dame de Paris. Crédit : Ducerf.



nus les assises qui seront livrées au cours du mois d'octobre avant d'accueillir les invités de l'inauguration prévue le 8 décembre prochain.

SE SOUVENIR D'HIER

Pour Édouard Ducerf, cinquième génération à la tête de l'entreprise, ce contrat s'inscrit parmi les chantiers remarquables et hono-

riques que le groupe Ducerf a pu réaliser. « Dans la famille, on se raconte aussi avec une certaine fierté l'histoire des bancs de l'église de Vendenesse-lès-Charolles que l'un de mes aïeux avait offerts », sourit-il. Parmi les autres projets en cours figurent des installations pour le Puy-du-Fou. Le groupe réalise également des pièces pour

l'étranger puisqu'il réalise 50 % de son chiffre d'affaires de 43 M€ à l'export.

ET PENSER À DEMAIN

« Pour continuer à avancer, il faut se doter d'un outil performant et opérer les transitions nécessaires » rappelle Édouard Ducerf qui a initié un important plan pluriannuel d'in-

vestissement. Entre 2023 et 2030, le groupe devrait ainsi débloquer 45 M€. En 2024, six M€ sont consacrés à la refonte intégrale du parc d'écorçage en intégrant les nouvelles technologies et à une presse haute fréquence qui améliorera la pénibilité et la productivité.

Nadège Hubert

Yonne. Spécialisée dans la formation, l'installation et la maintenance des moyens de secours et de lutte contre les incendies, la holding icaunaise vient ainsi renforcer le maillage territorial de cet acteur majeur de la sécurité en France.

IPSI acquiert le groupe Davem



Filiale du groupe Eris, la société lyonnaise débarque dans l'Yonne. Le 1^{er} août dernier, elle s'est portée acquéreur de la holding Davem, composée de SSITEK, de CFPI et de l'entreprise auboise Protekflam. Ce rachat comprend le maintien des dix collaborateurs bourguignons et officialise la création de la 15^e agence d'IPSI sur le territoire national. « Avec nos nouvelles recrues à Auxerre, nous augmentons notre compétence à fournir des solutions de sécurité incendie complètes et efficaces. Chez IPSI, nous sommes déterminés à continuer notre croissance pour mieux vous servir », précise le nouvel arrivant sur les réseaux sociaux. Spécialisé dans la conformité incendie des établissements hôteliers, des centres équestres, des grandes enseignes de magasins en particulier, et des établissements recevant du public en général, IPSI se développe depuis 35



En absorbant le groupe auxerrois Davem, IPSI ouvre sa 15^e agence sur le territoire national. Crédit : RawPixel - Freepik.

ans dans différentes activités consistant « à élaborer, installer et maintenir les installations de systèmes de sécurité incendie, éclairage secours, extincteurs, désenfumage naturel ou mécanique, dispositifs actionnés de sécurité ».

RAISONS MÉDICALES

Créé il y a tout juste dix ans par David Chomat, le

groupe Davem a connu, lui aussi, une croissance rapide ces dernières années jusqu'à s'imposer comme l'une des références du secteur de la formation, de l'installation et de la maintenance des moyens de secours et de lutte contre les incendies, dans l'Yonne et les départements limi-

trophes. Atteint d'une grave maladie qui ne lui permettait plus d'assurer la gestion de l'entreprise, son fondateur a pris la décision de transmettre la holding dans les meilleures conditions pour assurer la pérennité des emplois, la continuité de l'activité et afin de se consacrer à sa thérapie.

Stéphane Bourdier

BFC

BOOSTE TA START-UP. L'accélérateur régional Les Docks Numériques lance le programme « Booste ta start-up », destiné à favoriser la croissance et l'impact de cinq start-up du numérique parmi les plus prometteuses, fondées ou cofondées par des femmes en Bourgogne Franche-Comté.

Soutenue par la préfecture de la région, cette initiative contribue activement à la promotion de l'entrepreneuriat au féminin et au développement économique de start-up dirigées par des femmes. Cinq entreprises qui allient viabilité économique et impact sociétal et environnemental seront rigoureusement sélectionnées par un jury composé d'experts reconnus dans les domaines de l'entrepreneuriat, du numérique, de la finance et de la gestion. Les entreprises retenues bénéficieront d'un suivi personnalisé sur une période de six mois de janvier à juin 2025 par une mentore entrepreneuse à succès ainsi que par les startups managers des Docks Numériques. Le programme met également en valeur l'esprit de promotion avec trois journées organisées en présentiel, des ateliers de codéveloppement mensuels et une série de six masterclasses.

♦ Les start-up intéressées sont invitées à soumettre leur dossier avant le 20 octobre.

en bref

COLLECTIVITÉS

Vézelay et 17 communes voisines Grand Site de France en 2025 ?

Yonne. Une réunion le 9 septembre dernier, à Vézelay, a permis de rappeler le travail engagé, d'expliquer les atouts du label, d'éclairer les démarches futures, d'annoncer la création du Syndicat Mixte du Grand Site de Vézelay. Le dépôt de candidature s'effectuera bien avant la fin de l'année, dans l'espoir d'une obtention dès l'an prochain.



Le 9 septembre dernier, à Vézelay, le projet de labellisation Grand Site de France a été officiellement détaillé aux acteurs concernés en présence de Pascal Jan, préfet de l'Yonne, d'Hubert Barbieux, maire de Vézelay, de Christian Guyot, maire de Saint-Père et vice-président du Syndicat Mixte du Grand Site de Vézelay, de Pascal Brossier, chargé de mission, OGS - CD 89 et d'Isabelle Froment-Meurice, vice-présidente du conseil départemental de l'Yonne en charge de la promotion touristique et culturelle, conseillère départementale du canton Cœur de Puisaye, maire adjoint de Villiers-Saint-Benoît, et vice-présidente du Syndicat mixte du Grand Site de Vézelay. Créé en 2000, le Réseau des Grands Sites de France (RGSF) est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général qui rassemble deux grandes collectivités et 53 Grands Sites membres (21 Grands sites confirmés et 32 en projet dont le Vézélien). Propriété de l'État, le label Grand Site de France est, quant à lui, décerné depuis 2003 par le ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires. Depuis 2010, dix-huit communes (voir ci-dessous) du Vézélien, récemment associées à la Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan, au

Parc Naturel Régional du Morvan (PNRM), à l'Office de tourisme du Grand Site de Vézelay et à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) Bourgogne Franche-Comté se sont investies dans l'Opération Grand Site en vue d'obtenir cette distinction. Cette « dynamique collective » a entrepris un travail laborieux et « au long cours », jalonné à la fois de concertations, de réflexions et d'engagements forts. Une démarche nécessaire pour faire éclore un projet de territoire global et permettre, but ultime du processus préliminaire, un dépôt de candidature avant la fin de l'année. « Si tout va bien, nous espérons obtenir le label dès 2025. Il sera attribué pour huit ans, mais il faut se projeter au-delà » a affirmé le préfet de l'Yonne.

S'INSCRIRE DANS UN RÉSEAU DE TERRITOIRES

Avec ses 10.364 habitants, le Vézélien est déjà le plus grand site classé et protégé de la région et comprend deux biens du patrimoine mondial (UNESCO). Autant dire que ce prérequis réclamé par le réseau Grand Site de France est rempli ! Alors pourquoi vouloir plus ? « Il ne s'agit pas d'obtenir un titre supplémentaire mais de s'inscrire dans un réseau de territoires qui font partie de l'imaginaire national ! C'est ce qu'on appelle "l'esprit des lieux",



ce qui fait la caractéristique d'un site exceptionnel. » Être labellisé permettra surtout de rayonner au-delà du périmètre initial, de maîtriser les effets de la fréquentation touristique, de renforcer les atouts naturels et culturels séculaires remarquables... C'est une véritable « opportunité pour le territoire de mettre en œuvre un projet concerté de restauration, de préservation et de gestion ». Cela favorisera également le développement socio-économique local, via une économie touristique durable et non exclusivement commerciale, tout en associant les habitants au projet et en les protégeant des nuisances. Il sera possible d'accéder à des subventions, l'État accompagnant les communes et les projets. Reste à respecter des impératifs. Montrer les bilans obtenus et les initiatives déjà menées. Adapter le plan d'action aux attentes de la population. Fédérer les acteurs dans une gouvernance à un projet partagé. Amplifier l'ambition du projet. S'inspirer des autres GSF... Pour l'heure, l'annonce officielle du dépôt de candidature et la création du Syndicat Mixte du Grand Site de Vézelay figurent des étapes majeures. Autre nou-

En haut, La Basilique Sainte-Marie-Madeleine, classée au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1979.

Ci-contre : La Basilique Sainte-Marie-Madeleine - Vézelay est le premier monument visités en 2023 en BFC, avec 972.090 visiteurs.

Crédit : JDP.



velle : la salle du clos, à Vézelay va devenir la future Maison du Grand Site. Un lieu central pour donner les clés de compréhension du patrimoine, informer et orienter les visiteurs. Comme le souligne Isabelle Froment-Maurice : « Il faut maintenant que nous continuions à travailler dans la durée ».

Virginie Rony

◆ Les 17 communes engagées sont : Asquins, Tharot-seau, Island, Blannay, Voutenay-sur-Cure, Montillot, Domecy-sur-Cure, Pierre-Perthuis, Givry, Menades, Domecy-sur-le-Vault, Saint-Père, Pontaubert, Foissy-lès-Vézelay, Vézelay, Sermizelles, Fontenay-lès Vézelay, Vault de Lugny.



De gauche à droite : Christian Guyot, maire de Saint-Père et vice-président du Syndicat mixte du Grand Site de Vézelay, Hubert Barbieux, maire de Vézelay, Pascal Jan, préfet de l'Yonne, Isabelle Froment-Meurice, vice-présidente du département de l'Yonne en charge de la promotion touristique et culturelle, conseillère départementale du canton Cœur de Puisaye, et vice-présidente du Syndicat mixte du Grand Site de Vézelay et Pascal Brossier, chargé de mission, OGS - CD 89. Crédit : JDP.

Côte-d'Or. Lundi 9 septembre, le bailleur social Orvitis conviait la presse à un point d'avancement du chantier de réhabilitation de l'ancien foyer des jeunes travailleurs de Dijon.

En 2025, le foyer des jeunes travailleurs de Dijon se métamorphose grâce à Orvitis

Dijon Au deuxième trimestre 2025, l'ancien foyer des jeunes travailleurs de Dijon aura terminé sa mue. L'imposant bâtiment du boulevard de la Trémouille verra ses six étages ainsi que ses deux maisons attenantes datées de 1750, transformés en un lieu de vie intergénérationnel innovant intégrant à la fois des seniors, des étudiants, des jeunes actifs et 320 m² d'espace de bureaux. « Nous nous sommes attachés à conserver le plus d'éléments existants tels que l'escalier principal, la façade du bâtiment des années 1950, les planchers et les vitraux de la chapelle », précise François-Xavier Dugourd, président d'Orvitis et vice-président du conseil départemental. Le foyer composé de 2.400 m² de surface habitable, qui était à l'arrêt depuis 2020, a été acquis, en 2022, par Orvitis qui bénéficie d'un bail emphytéotique de quarante ans. « Orvitis est engagé dans une stratégie de diversification et de segmentation de son offre locative pour répondre aux enjeux des territoires et des habitants de la Côte-d'Or. Parmi ces enjeux, les solutions d'habitats adaptées aux seniors ou accessibles aux jeunes sont des priorités, notamment sur la métropole dijonnaise,



François-Xavier Dugourd, président d'Orvitis et Christophe Bérion, directeur général d'Orvitis sur le chantier de réhabilitation de l'ancien foyer des jeunes travailleurs de Dijon. Crédit : JDP.



naise, appuie Christophe Bérion, directeur général d'Orvitis. Le projet de l'ancien foyer des jeunes travailleurs répond pleinement à ces préoccupations tout en permettant au lieu de garder sa vocation sociale ».

Les premiers travaux ont été réalisés entre février et juillet et ont porté sur le désamiantage et le curage complet des deux bâtiments avec la démolition des cloisons intérieures, des faux plafonds, le démontage des menuiseries, des sanitaires, plafonds... À partir de maintenant, le chantier entre dans sa phase de gros œuvre avec notam-

ment la pose de nouvelles dalles pour les bâtiments de 1750, le renforcement des dalles sur les cinq étages de l'immeuble des années 1950 avec 40 tonnes d'acier, l'agrandissement de la cage d'ascenseur et le démarrage des travaux de plomberie et d'électricité. La livraison des logements est prévue pour le second semestre 2025. Le coût global de ce vaste projet immobilier (études, démolition, rénovation) est estimé à un peu plus de 6 M€, dont 85 % est issu de fonds propres et d'emprunts d'Orvitis. Le reste se répartit en 11 % de prêt Carsat, 1,5% de subven-

tions de fonds européen Feder, 1 % d'Effilogis et 0,3 % du dispositif d'aide des certificats d'économies d'énergie (CEE).

Le futur de l'ancien foyer des jeunes travailleurs se traduira par une résidence Sérénitis dédiée aux seniors de plus de 65 ans, qui comptera 23 logements adaptés, de 54 à 80 m², allant du T2 au T4. Le sixième et dernier étage, accueillera les deux T4 en « colocation intergénérationnelle » de 74 à 80 m². Chaque colocataire disposera de sa propre chambre et salle de bain, tandis qu'un salon et

des espaces communs faciliteront les interactions intergénérationnelles. Le projet immobilier comportera également une résidence LOC IZY dédiée aux jeunes de moins de 30 ans, à loyer abordable (à partir de 230 €) sans frais d'agence ou de dossier et sans demande de caution personnelle. Elle comptera 19 logements pour les étudiants (entre 17 et 47 m²) et six logements pour les jeunes actifs (entre 38 et 56 m²). Enfin 400 m² de surface de bureau compléteront l'offre.

Frédéric Chevalier

Haute-Saône. Dans le cadre de son cycle de conférences 2024, la Chambre de commerce et d'industrie Saône-Doubs propose son troisième Open Business sur les leviers qui contribuent à la performance durable et collective.

Un Open Business sur les leviers de la performance en entreprises

Vesoul Les Open Business de la CCI Saône-Doubs réunissent trois fois par an un public d'entreprises locales sur un format d'environ deux heures en début de soirée. Ils permettent aux entreprises de monter en expertise sur des thématiques bien identifiées en apportant de l'information économique et technique aux dirigeants; un thème est présenté, examiné, partagé, débattu par des experts et des témoins et donne ensuite lieu à des échanges avec l'auditoire. Pour son dernier rendez-vous de l'année, l'événement a ici vocation à mobiliser les acteurs économiques et institutionnels pour ouvrir une réflexion sur la recherche de la performance dans le monde de l'entreprise et dans le sport.

Il sera déroulé en trois temps forts :

♦ **Une conférence de Stéphane Diagana, ambassadeur sport-santé chez Harmonie Mutuelle**

Figure emblématique de l'athlétisme français, Stéphane Diagana a été champion d'Europe sur 400 mètres haies et double champion du monde du relais 4 x 400 mètres. Après avoir pris sa retraite sportive, Stéphane Diagana a su transformer son expérience de champion en une carrière de consultant et de conférencier en entreprise. Il intervient régulièrement pour partager ses connaissances sur la performance, la motivation, et le bien-être au travail, en s'appuyant sur les parallèles entre le sport de haut niveau et le management d'entreprise. L'importance

du diagnostic, le processus de fixation des objectifs, la définition des plans d'actions, l'analyse des performances, le rôle de l'équipe, le leadership... autant de facteurs clés de succès pour réussir, anticiper et s'adapter aux nombreux changements liés au monde concurrentiel dans lequel évoluent les entreprises. Son discours inspire ainsi les dirigeants et leurs équipes à adopter des pratiques qui favorisent la résilience, la discipline, et l'esprit d'équipe.

♦ **Une table ronde animée par Jean-Charles Catteau**

Stéphane Diagana et trois dirigeants d'entreprise partageront leurs expériences sur le thème de la dynamisation des entreprises et des territoires par le sport : Olivier Chevrier, directeur d'Har-

monie Mutuelle Bourgogne Franche-Comté, Philippe Wagner, directeur général de la société de charcuterie et salaison groupe Bazin et Pierre Wantiez, ancien dirigeant et pilote du sauvetage à l'été 2023 du Football Club Sochaux-Montbéliard.

♦ **Un cocktail**

Ce moment d'échanges informels fait partie intégrante de l'Open Business permettant aux participants de prolonger les échanges dans un cadre convivial, mais aussi d'entretenir ou développer leur réseau professionnel.

F. C.

♦ **Jeudi 19 septembre 2024 à 19 heures au ParcExpo70, CCI Saône-Doubs à Vesoul. Un événement gratuit sur inscription sur le site saone-doubs.cci.fr**

Doubs

LE MUSÉUM DE LA CITADELLE DE BESANÇON ANNONCE LE DÉCÈS DE CLIFF, TIGRE DE SIBÉRIE. L'animal est mort des suites d'un cancer déclaré en novembre 2023. Malgré plusieurs mois de traitements et de soins, la maladie s'est avérée incurable. Il était âgé de 13 ans. Une solution de placement pour Naya, femelle âgée de 14 ans, est à l'étude avec le coordinateur du programme européen pour les espèces menacées tigre de Sibérie dans le but de ne pas laisser la tigresse seule, et de lui permettre de vivre avec un congénère. « Elle aura quitté le muséum de Besançon avant la fin de l'année, précise Anne Vignot, maire de Besançon. Ainsi comme nous nous y étions engagés en début de mandat, il n'y aura prochainement plus de fauves à la Citadelle. Le muséum de Besançon va proposer une nouvelle destination à l'espace dédié aux tigres de Sibérie, dans le cadre d'une réflexion globale sur l'avenir du parc zoologique ».



en bref

Bourgogne Franche-Comté. Le dispositif France services a fait l'objet d'un rapport public thématique issu d'une évaluation de politique publique pilotée par la CRC BFC et réalisée conjointement par la Cour des comptes et quatre chambres régionales des comptes.

France services : une offre satisfaisante pour les usagers mais qui peut être améliorée

Initiée en 2019, le déploiement des maisons France Services « vise à proposer un service d'accompagnement des populations dans les démarches administratives usuelles au sein de lieux d'accueil de proximité, mutualisés et polyvalents ». C'est ce dispositif que la Cour des comptes a souhaité étudier dans un rapport public thématique issu d'une évaluation de politique publique pilotée par la CRC Bourgogne-Franche-Comté et réalisée conjointement par la Cour des comptes et quatre chambres régionales des comptes. En BFC, 18 espaces France services ont ainsi été approchés dans le cadre de ce rapport, rendu public le 5 septembre dernier, qui s'est interrogé sur la pertinence des services proposés et sur les moyens mis en œuvre pour rendre ceux-ci pérennes.

UNE OFFRE SATISFAISANTE...

Cinq années après le début de son déploiement, le réseau France services représente plus de 2.840 espaces en France (antennes comprises). Près de 100 % des espaces se situent à moins de 30 minutes de transport pour les usagers. Le nombre de demandes traitées par les espaces France services a augmenté de manière continue depuis

la mise en place du réseau, passant de 1,17 million en 2020 à près de neuf millions à la fin de l'année 2023, note le rapport. 58 % des usagers ont plus de 55 ans et la majorité d'entre eux sont des femmes (56 %). Les jeunes sont faiblement représentés (6 % des usagers ont moins de 26 ans). De plus, près de 82 % des demandes sont traitées sur place. « La satisfaction des usagers des espaces France services dépasse les 90 %, remarque le rapport. Elle traduit tout autant la capacité du réseau à répondre aux besoins formels des usagers, que son aptitude à les écouter et à les accompagner dans le cadre d'une relation directe et personnalisée. Au regard de cette relation singulière, le réseau France services participe incontestablement à la réduction des fractures territoriales. Les résultats de ce programme sont supérieurs à l'expérience précédente des maisons de services au public (MSAP), qui était jusqu'alors le mécanisme de services mutualisés et polyvalents de proximité le plus abouti ». La labellisation exigeante du réseau a permis, estime le rapport, de faire émerger une offre étoffée et une qualité de prise en charge homogène sur le territoire.

... MAIS ENCORE MÉCONNUE

Le programme doit clarifier ses orientations stratégiques et gagner

en lisibilité, estiment néanmoins les rapporteurs. « Entre un relatif statu quo et une transformation majeure du dispositif en une porte d'entrée unique de tous les services publics, il existe une voie intermédiaire permettant d'élargir ses capacités d'accueil et d'enrichir l'offre de services. Les schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public peuvent utilement servir de trame à la structuration locale des services de proximité, en incluant le réseau France services. Ce dernier gagnerait à mieux connaître les publics de chaque territoire ainsi que les évolutions de la présence de l'ensemble des services à la population ». Si les conseillers de France services réalisent efficacement un accompagnement individuel auprès d'usagers éloignés des pratiques numériques, « ils ne peuvent, en revanche, rendre les personnes plus autonomes à l'égard de l'outil numérique sans l'appui des autres acteurs de l'inclusion numérique à l'échelle des départements ». Les conditions de réussite du programme dans la durée portent également sur sa gouvernance, qui doit davantage coordonner les parties prenantes. « Au niveau national, une meilleure coordination de l'action de l'Agence nationale de la cohé-

sion des territoires serait nécessaire avec les ministères et les opérateurs, notamment en favorisant une plus grande synergie entre les réseaux des opérateurs et France services, jugent les rapporteurs. Au niveau local, le partenariat est à articuler davantage entre les espaces et les opérateurs de l'offre de services commune à l'ensemble du réseau ».

UN FINANCEMENT LOCAL

La Cour évalue le coût total du programme à environ 350 M€ pour 2024 (dont environ 113 M€ au titre du budget général de l'État, représentant moins de 1 % des crédits de paiement de la mission « cohésion des territoires »). En 2023, le financement du programme par l'État et ses opérateurs a progressé, avec un forfait annuel porté de 30.000 € à 35.000 € pour les structures non-postales. L'objectif de la trajectoire de financement du programme est d'atteindre 50.000 € par structure en 2026. En dépit de cette trajectoire, la charge financière pèse toujours davantage sur les porteurs locaux que sur l'État et ses opérateurs. Au surplus, le financement national ne tient pas compte des situations de saturation de certains espaces. Une subvention forfaitaire supplé-



Logo France services.
Crédit : France-services.gouv.fr

mentaire apparaît nécessaire pour assurer la prise en charge du programme dans les espaces confrontés à une fréquentation supérieure à leurs capacités d'accueil. « De même, estime le communiqué de presse émis à l'occasion de la publication du rapport, si les modalités de répartition du financement entre les opérateurs historiques ont été révisées de manière à mieux refléter les services utilisés, la participation de nouveaux opérateurs entrés dans le programme en 2024 devra être précisée. »

Emmanuelle de Jesus

Côte-d'Or. Alors que l'unique commerce du village a fermé ses portes en 2018, le conseil municipal de Léry s'est engagé pour maintenir l'activité. Au Bon Coin, le bar-restaurant-multiservices a rouvert ses portes début septembre.

198 habitants... et 250.000 € investis

Le bar-restaurant de Léry baptisé *Au Bon Coin*, fermé depuis 2018, ne trouvait pas de repreneur. Attaché au maintien de l'activité et à sa commune de naissance, le cédant a préféré vendre ses locaux à la mairie pour 50.000 €. « Nous avons sollicité la CCI pour réaliser une étude de marché et évaluer le potentiel du projet », se souvient Catherine Burille, maire de Léry. Les élus souhaitaient combiner la réouverture d'un bar-restaurant avec d'autres services de proximité. Des enquêtes et des ateliers participatifs ont permis de définir les attentes des habitants mais aussi de dresser une photographie de l'environnement économique.

Pour réhabiliter l'ancien établissement et lui donner une nouvelle vie, la mairie a



Catherine Burille, maire de Léry, accompagnée de Laëticia Guigon, collaboratrice à la mairie, ont contribué à la relance de l'activité de bar-restaurant à Léry. Crédit : JDP.

engagé 100.000 € de travaux. En parallèle, la municipalité consciente du potentiel du projet, cherchait un repreneur : Léry est en effet situé à trois kilomètres du CEA Valduc avec ses fournisseurs et ses 2.000 employés. « Un couple de Saône-et-Loire, déjà propriétaire d'un restaurant, s'est porté

volontaire. Nous avions une certaine exigence sur ce que nous voulions et ils s'inscrivaient dedans. »

RETOUR D'UNE ACTIVITÉ

Nathalie et Philippe Drujon ont donc redonné vie *Au bon coin* le 3 septembre dernier alors que le seul restaurant encore présent dans la com-

mune a fermé ses portes en août 2024. La commune de Léry dispose donc à nouveau d'un débit de boisson, d'une offre de restauration de qualité mais aussi d'un dépôt de pain et viennoiserie, de gaz et d'une épicerie en cours d'installation. Bientôt le retrait de colis et l'achat de jeux devraient être possibles. « Les plus âgés pourraient même déposer une liste de courses dans une boîte et être livrés la semaine suivante. »

De son côté, la mairie poursuit son implication en prévoyant 100.000 € de travaux complémentaires pour aménager le logement situé au-dessus du bar-restaurant afin d'y accueillir le couple. Pour financer une partie de ce projet, Léry met en vente son école, un bâtiment de 400 m² sur une emprise foncière de 1 600 m², pour un budget avoisinant 80.000 €.

Nadège Hubert

Côte-d'Or

LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES S'OUVRE POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE. Lors des Journées Européennes du Patrimoine, la chambre régionale des comptes Bourgogne-Franche-Comté ouvrira ses portes au public le dimanche 22 septembre 2024. Le public pourra découvrir, au cours d'une visite commentée par les membres de la juridiction, l'architecture et l'histoire de l'hôtel particulier Caristie construit au XVIII^e siècle sur des fondations médiévales mais également les missions et travaux de la chambre régionale des comptes. Les visiteurs pourront également échanger avec le président de la chambre ainsi que des magistrats sur le thème de l'évolution des missions de l'institution face aux enjeux du territoire et aux attentes citoyennes. La visite s'effectuera par groupe et sans inscription préalable. Horaires d'ouverture : dimanche 22 septembre 2024 de 10h à 12h et de 14h à 18h (Départ dernière visite à 17h20).

Saône-et-Loire

L'ANCIENNE CCI DE MÂCON OUVERTE POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE. L'ancienne Chambre de Commerce et d'Industrie, construite au XIX^e siècle, aujourd'hui transformée en une résidence pour seniors, sera également visible le dimanche 22 septembre de 15h00 à 16h30 via une conférence dans l'ancienne salle Agora sur l'historique du bâtiment avec une visite de la salle René Guérin.

♦ Plus d'informations au 03.85.22.33.68

en bref

Yonne. Dans quelques semaines, les premières opérations de réhabilitation d'envergure arriveront à leur terme scellant quelques promesses formulées dans le projet décennal de territoire. L'occasion pour la municipalité d'organiser, lundi 2 septembre, une large revue de détail des travaux en cours, avant de rendre à la population certains lieux symboliques de la ville.

Auxerre, des chantiers tous azimuts !

Une navette électrique spécialement affrétée au départ de la place des Cordeliers. Des élus tout sourire de retour de vacances. Un road-trip ensoleillé à travers les différents quartiers, le tout dans une relative indifférence de la presse locale invitée à l'événement... À Auxerre, la sacro-sainte rentrée des classes était accompagnée, cette année, d'un peu coutumier tour d'horizon des travaux engagés aux quatre coins de la cité. Des opérations programmées dans le cadre du projet de territoire 2021-2031 qui ne représentaient jusqu'ici que désagrèments pour certains, et pomme de discorde pour d'autres, tant la ville s'est transformée en chantier à ciel ouvert au fil des derniers mois. « *Les habitants vont bientôt se rendre compte du travail accompli par les équipes...* », soufflait d'ailleurs un proche collaborateur du maire.

La première étape de ce circuit organisé ne devrait néanmoins pas bouleverser outre mesure le quotidien des Auxerrois. À l'automne, l'Espace 1000 ouvrira en effet ses portes à Auxerre. Composé de trois salles dont deux équipées de cloisons amovibles, ce nouvel outil mis à disposition du délégataire de service public - Centre France Événements - vise à développer le tourisme d'affaires dans la préfecture de l'Yonne et y accueillant congrès et séminaires de taille moyenne. « *Avec la proximité immédiate de l'A6 et la saturation des complexes en métropole, nous avons une belle carte à jouer dans ce domaine, d'autant que nous avons des arguments à faire valoir comme le patrimoine, la culture et l'art de vivre...* », assure-t-on avec enthousiasme. Reste à régler un détail non négligeable : une capacité hôtelière sous-dimensionnée sur le territoire. Plus de 15 mois de travaux et près de 1,6 M€ d'investissement



De haut en bas et de gauche à droite : le maire d'Auxerre et président de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, Crescent Marault, à la présentation de la future place du Maréchal-Leclerc. Intégralement vitrées et dotées de pare-soleil pour un meilleur confort thermique, les nouvelles galeries du conservatoire offrent une continuité architecturale qui participe au renouvellement urbain du quartier Rive Droite. Lieu incontournable des réunions festives, politiques, syndicales ou associatives de la ville, la salle Vaulabelle a bénéficié de travaux conséquents conciliant modernisme et esprit industriel. Dès le printemps, la place du Maréchal-Leclerc va être végétalisée et devrait se muer en un nouveau pôle d'attraction tant pour les habitants que pour les touristes. *Credit : JDP.*

auront été nécessaires pour mettre à niveau l'infrastructure.

BÂTIMENTS POMPIDOLIENS...

La réhabilitation intégrale des 2.600 m² du conservatoire à rayonnement départemental représentait, quant à elle, un tout autre défi. « *Ce bâtiment insalubre qui accueillait 600 élèves ne répondait plus du tout aux exigences les plus élémentaires en matière de confort, de sécurité et de sobriété énergétique. Il y avait donc urgence à intervenir* », précise Crescent Marault, maire d'Auxerre. Lancé en 2022, le chantier devrait se termi-

ner avant la fin de l'année, mobilisant quelque 10 M€ de financements croisés (département, État, région). Tout aussi attendue et « *Ô combien* » symbolique, la fin des travaux à la salle Vaulabelle devrait ravir plusieurs générations d'Auxerrois. Engagée depuis plus d'un an et après une nécessaire phase de désamiantage, la restauration de l'icône lieu de fêtes et manifestations touche à sa fin. Révélée à la lumière, la charpente métallique fabriquée par les établissements Guilliet sera partie prenante des festivités futures, tout comme l'espace bar dont l'esprit « *seventies* » a été savamment conservé.

D'une capacité d'accueil de 700 personnes qui pourra être portée à 1.200 le cas échéant, l'ancien réfectoire ouvrier symbolisera plus que jamais le trait d'union entre le centre historique et le futur écoquartier Batare-deau-Montardoins. « *Cela fait des décennies que les différentes municipalités évoquent cette restauration. Jean-Pierre Soisson en parlait déjà quand il était maire...* ». Soit il y a 25 ans au bas mot ! Coût de l'opération : 3,5 M€.

... ET CENTRAL PARK À L'AUXERROISE

Cette excursion intra-urbaine ne pouvait décemment se dérouler sans

faire escale dans le quartier Sainte-Geneviève où la démolition du Phare et la désintégration de la dalle de béton offrent un spectacle des plus singuliers. Inscrite dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain doté de 132 M€, cette opération au long cours vise à y implanter une future cité scolaire. Rendez-vous pour cela à l'horizon 2032. Dans l'immédiat, l'un des premiers espaces publics à être rendus à la population devrait être la place du Maréchal-Leclerc dont la livraison est attendue en décembre.

« *Bitumée et sans âme, elle*

a été caractérisée comme un véritable îlot de chaleur avec des températures relevées de plus de six degrés au-dessus des normales saisonnières. Elle va être arborée et dotée d'une fontaine végétale. Cela va devenir le poumon vert du centre-ville avec vue sur la splendide tour de l'Horloge », promet Nordine Bouchrou, l'adjoint en charge de l'urbanisme, des travaux, du cadre de vie et de l'accessibilité. Un investissement de 2,2 M€ dont près de 200.000 € pour la seule végétalisation qui devrait intervenir dès le printemps prochain.

Stéphane Bourdier

le Journal du Palais

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Confiez-nous vos annonces légales !



SUIVI PERSONNALISÉ
PAR
NOTRE ÉQUIPE



ATTESTATION
DE PARUTION
ET FACTURE
IMMÉDIATES



PUBLICATION
DANS TOUS LES
DÉPARTEMENTS
DE FRANCE



DEVIS RAPIDE



RELECTURE
SYSTÉMATIQUE

SÉCURITÉ
JURIDIQUE OPTIMUM



Avec vous depuis 1929

Envoyez vos annonces par mail à annoncelegale.jdp@legalnet.org
Renseignements au 03 80 68 25 55

AVIS D'EXPERT

Prudence lors de l'utilisation d'une image dénichée sur internet !

Législation et digital. Lorsqu'on publie un contenu, il est facile de trouver sur internet l'image qui s'associera parfaitement avec son propos. Cette pratique est néanmoins risquée car les images sont rarement « libres de droit » et les réclamations fondées sur les droits d'auteurs ou la concurrence parasitaire de plus en plus courantes.



PAR ME ARNAUD JOUBERT ET
ME JEAN-BAPTISTE FAURE,
(CABINET LEGI CONSEILS)
ORDRE DES AVOCATS DE DIJON.

Selon le Code de la propriété intellectuelle, l'auteur d'une œuvre jouit, du seul fait de sa création et sans aucune formalité particulière, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous, et ce quels qu'en soient son genre, sa forme d'expression, son mérite ou sa destination.

Toutefois, pour être éligible à la protection par le droit d'auteur, une œuvre doit présenter un caractère original qui résulte traditionnellement de la démonstration du fait qu'elle porte « l'empreinte de la personnalité de son auteur » traduisant un effort créatif et un parti pris esthétique. S'agissant d'une photographie, l'originalité pourra par exemple résulter de la mise en valeur du sujet, du choix délibéré des éclairages, de l'environnement, du cadrage ou de l'angle de vue. Or, l'utilisation d'une œuvre protégée, sans le consentement du titulaire des droits, constitue une contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité de l'utilisateur.

À défaut d'originalité et donc de droits d'auteur, l'utilisation d'une photographie, sans autorisation, peut également constituer un acte de parasitisme, indemnisable sous l'égide de l'article 1240 du Code civil comme la concurrence déloyale. L'utilisateur va en effet réaliser une économie « injuste » en ne payant pas au propriétaire le droit d'utiliser la photographie alors que ce dernier a pu réaliser un investissement afin de l'acquérir (achat du matériel, rémunération du photographe, etc.).

Pour protéger leurs droits, de nombreuses banques d'images confient à des entreprises tierces le soin de sur-



veiller leur utilisation sur Internet. Ces entreprises utilisent des logiciels qui scrutent les sites ou les réseaux sociaux afin de détecter la moindre utilisation. Dès qu'une utilisation illicite est détectée, elles émettent une réclamation sommant de payer une certaine somme d'argent à titre d'indemnisation de supposées atteintes aux droits d'auteur et/ou de concurrence parasitaire.

La pratique montre toutefois que ces photographies sont bien souvent banales et dénuées de toute originalité. Qu'il s'agisse de l'image d'un objet de la vie courante, d'une personnalité publique ou d'un lieu, les photographies dont les droits sont opposés traduisent que très rarement une réelle recherche esthétique. Il est souvent facile de trouver des photographies semblables, voire quasi-identiques, d'un même objet ou d'un même événement pris par des photographes différents. Dépourvue de toute originalité, ces photographies ne peuvent pas bénéficier de la protection accordée par les droits d'auteur et aucune contrefaçon ne

pourra alors être reprochée aux personnes qui les utilisent.

À titre d'exemple, nous pouvons noter un jugement du Tribunal judiciaire de Rennes du 6 mai 2024 qui s'est intéressé à une réclamation relative à une photographie représentant un bateau de croisière reproduite dans un journal de presse. S'agissant de l'originalité, les juges ont rappelé qu'elle doit se distinguer du savoir-faire technique, qui ne relève que de la compétence de l'artiste à réaliser une œuvre, indépendamment de tout choix dicté par sa personnalité. C'est ainsi que lorsque l'artiste avançait un travail préparatoire d'étude du trajet du bateau pour avoir un temps d'avance, les juges ont répondu qu'à défaut, il aurait été bien en peine de photographier quoi que ce fut. Lorsqu'il avançait un choix d'une météo ensoleillée pour susciter l'envie d'une croisière, les juges ont répondu que ce choix était évident pour toute personne normalement diligente, car peu nombreux seraient les envieux d'une croisière sous la pluie. Aussi, si le cliché démontrait un savoir-faire

certain, aucune originalité ne pouvait retenue et donc aucune contrefaçon reprochée.

En ce qui concerne les reproches fondés sur le parasitisme, les photographies peuvent en réalité ne représenter qu'un investissement très limité. Les réclamations émises portent donc très souvent, ou trop souvent, sur des photographies dont l'utilisation non autorisée ne cause en réalité aucun préjudice ou un préjudice extrêmement faible à leur propriétaire. Néanmoins, comme ont pu le souligner les juges rennois, un photographe professionnel peut réclamer, comme n'importe quel acteur économique, une rémunération de son travail.

Aussi, si des moyens de défense existent en cas de réclamations, le risque de condamnation ne peut toutefois pas être exclu. C'est ainsi que le journal ayant reproduit le cliché du bateau s'est vu condamné à payer au photographe la somme de 1 500€ à titre de dommages et intérêts mais également à la somme de 3 000€ au titre de ses frais de procédure. Utili-

ser une image ou une photographie sans autorisation représente donc un risque financier certain, sans compter le fait d'être contraint d'engager des frais d'avocats, du temps et de l'énergie pour se défendre. Compte-tenu de ce risque, la voie amiable est primordiale.

Voici nos conseils pour éviter de tomber dans ces embûches. Il est nécessaire de s'assurer, avant d'utiliser sur internet une photographie ou une image, que vous en disposez bien du droit. Pour ce faire, rien de plus simple. Il suffit de choisir la photographie sur une banque d'images qui propose des licences gratuites d'utilisation ou bien des licences payantes permettant par exemple une exploitation commerciale. Si c'est trop tard et que vous venez de recevoir une réclamation, vos premiers réflexes doivent être de ne pas l'ignorer et de supprimer immédiatement l'image ou la photographie. Nous vous invitons à prendre contact rapidement avec un avocat afin qu'il réalise une analyse de la réclamation et vous conseille sur les options qui s'offrent à vous.

Opinions

Industriels PME-ETI : « Michel Barnier, une réforme d'EGAlim ! »

Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France

La FEEF (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) adresse ses félicitations au nouveau Premier ministre Michel Barnier et se réjouit qu'un exécutif soit prochainement en place dans un contexte économique particulièrement complexe. La FEEF tient à rappeler que les industriels PME-ETI (22.000 entreprises françaises) attendent rapidement une réforme de simplification du cadre des relations commerciales pour atteindre les objectifs de souveraineté alimentaire et industrielle. Une telle réforme passera nécessairement par une évolution de la relation industrie-commerce qui doit cibler d'abord et en priorité les PME et les ETI de croissance qui sont les premières à souffrir de l'inadaptation du cadre juridique des négociations commerciales.

Dans une étude Banque de France pour la FEEF à paraître prochainement,

les premiers résultats démontrent que la situation économique des PME-ETI fournisseurs de la distribution s'aggrave et se poursuit (pour rappel, le nombre d'entreprises déficitaires était déjà passé de 19% en 2018 à 30% en 2022).

Dans ce contexte, la FEEF demande la création d'un régime spécifique de simplification et de protection pour les industriels PME-ETI comme cela se pratique en droit européen. C'est le seul moyen aujourd'hui pour mettre un terme à l'injustice qui consiste à traiter de la même manière, d'un côté, les multinationales et, de l'autre, les entreprises à taille humaine dont la faible puissance de marché les rend vulnérables. Ce bouclier de protection pour les industriels PME-ETI passe par deux mesures prioritaires :

- la différenciation en fonction de la

taille des fournisseurs sur la base du critère européen de chiffre d'affaires mondial inférieur à 350 millions d'euros ;
- la sanctuarisation du tarif des industriels PME-ETI pour permettre à ces entreprises de retrouver de l'oxygène, conserver la sanctuarisation des coûts agricoles et réussir la construction en marche avant du prix.

« La fragilisation du tissu économique des industriels PME-ETI qui se poursuit depuis 6 ans doit alerter le prochain gouvernement et l'ensemble des parlementaires. Il est crucial d'adapter le cadre actuel des négociations commerciales par la différenciation et la sanctuarisation du tarif des fournisseurs PME-ETI afin d'avoir les moyens d'investir, de créer de l'emploi local et de soutenir le monde agricole », souligne Léonard Prunier, Président de la FEEF.

Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

LR de rien...

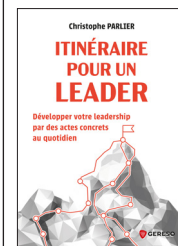


Il y a quelques semaines, subodorant un coup de Jarnac (rien à voir, quoique, avec feu François Mitterrand), d'Emmanuel Macron quant à ses consultations

avant la nomination d'un nouveau Premier ministre, je m'interrogeais sur sa parenté avec Raminagrobis, le chat de la fable, qui mettait des plaideurs d'accord « en les croquant l'un et l'autre » après les avoir reçu en audience, lui ce « saint homme de chat ». (Suite aux révélations horribles sur les agissements de l'Abbé Pierre, je me garderais bien à l'avenir, à utiliser le mot « saint » sauf à user de pincettes et d'ironie. Mais je digresse). Après ces semaines d'attente, c'est donc Michel Barnier qu'Emmanuel Macron a sorti de son chapeau à double tour. Michel Barnier, un LR donc, c'est-à-dire le parti qui s'est pris les pieds dans le tapis et une déculottée aux législatives, affichant glorieusement 47 députés au Palais Bourbon et qui se retrouve aujourd'hui, l'air de rien, de ne pas y toucher, aux commandes du prochain gouvernement. C'est quasiment un miracle. Pas fous, mais un brin amnésiques les cadors dudit parti, qui juraient la main sur le cœur que, jamais, ils ne rejoindraient un gouvernement sous la présidence Macron, se haussent depuis du col pour décrocher un maroquin et histoire d'éviter la censure rivalisent déjà d'ingéniosité pour mettre l'ensemble des problèmes du pays, (notamment les dépenses publiques et le pouvoir d'achat en berne), sur le compte de l'immigration. Cela vous rappelle quelque chose, qui commence par Rassemblement et se termine par National ? C'est normal, c'est voulu. Notez que dans le genre n'importe quoi, l'affirmation de Bruno Le Maire, désormais ex-ministre de l'Économie et du quoi-qu'il-en-coûte, accusant les collectivités locales d'être en partie responsables du déficit public abyssal qu'il laisse en quittant Bercy (une ardoise de 3.000 Mds €, une paille) valait son pesant de cacahouètes, on n'est plus à une outrance près. Et tout ça pour quoi, me direz-vous ? Pour se diriger tout droit et sans barguigner, parce que le prochain gouvernement n'aura guère le choix, vers un budget voté par 49.3, des motions de censure en pagaille, des vociférations de toutes part, des « dénis de démocratie ! » hurlés depuis les bancs de la gauche... et à la fin, c'est Marine qui gagne. Mais ça aussi, il me semble que je l'avais déjà écrit...

Le coin bouquins

ITINÉRAIRE POUR UN LEADER.

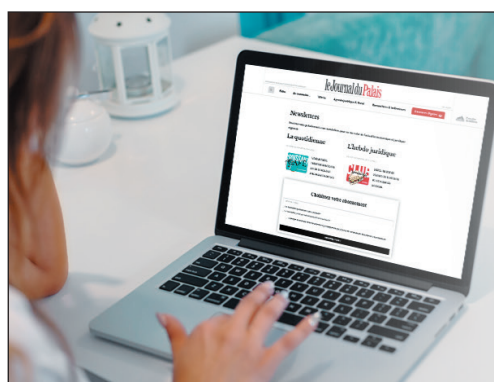


Par sa simple présence, un leader inspire, stimule l'envie d'agir, de réfléchir, de bouger, de changer, de devenir plus autonome. Mais quel est son moteur, comment faire pour lui ressembler ? Être au clair avec le sens de ses actions, mieux se connaître, accompagner le passage à l'action, développer la cohésion du collectif, gérer les tensions, partager convictions et connaissances... permet de favoriser la performance et le bien-être. À l'appui de son expérience de collègue, manager, formateur et coach de leaders, l'auteur éclaire les chemins possibles pour vous aider à révéler votre potentiel de leadership au quotidien.

♦ Éditions Gereso, 163 pages, 23 euros.

Le regard de Faro

UN MÉDICAMENT ANTI OBÉSITÉ EFFICACE ET SANS RISQUE POUR LES MOINS DE 12 ANS



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

COLLECTIVITE TERRITORIALES
ENTREPRISE SOCIALES
ETABLISSEMENTS PUBLICS
AVOCATS
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES DE JUSTICE
NOTAIRES

03.80.68.25.55.

annoncelegale.jdp@legalnet.org

UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS
REMBOURSERÀ LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional
LE JOURNAL DU PALAIS
SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56
Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON
Directeur : Jacques STAKLIN
Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS
Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET - Killian ROBLLOT

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

ENCARTAGE NOEVA IMMOBILIER 3.000 exemplaires

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org
Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

Appel d'offres ouvert



Office Public de l'Habitat

Avis d'appel public a concurrence

- 1- Identification du pouvoir adjudicateur : Office Public de l'Habitat Grand Dijon Habitat 2 bis, rue Maréchal Leclerc BP 87027 21070 Dijon cedex
- 2- Procédure de passation : Procédure d'appel d'offre ouvert.
- 3- Objet du marché : Services d'assurances pour les besoins de Grand Dijon Habitat
- 4 - Allotissement :
 - Lot 1 : Multirisque patrimoine et bris de machines
 - Lot 2 : Flotte automobile
 - Lot 3 : Dommages ouvrage
 - Lot 4 : Responsabilité des agents et des administrateurs
 - Lot 5 : Responsabilité civile personne morale
 - Lot 6 : Protection juridique personne morale
- 5 - Durée du marché : Le marché est conclu pour 4 années, non reconductibles (début au 01/01/2025)
- 6 - Groupement d'entrepreneur : Les candidats pourront répondre seuls ou en groupement. La nature du groupement sera spécifiée dans la lettre de candidature mise à disposition par Grand Dijon Habitat.
- 7 - Justification à produire : Cf règlement de consultation.
- 8 - Date limite de réception des candidatures et des offres : 14/10/2024 avant 12h00.
- 9 - Dossier de consultation : dossier en téléchargement libre et gratuit sur la plateforme territoires numériques (<https://www.ternum-bfc.fr/>), référence : GDH2025-02
- 10 - Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- 12 - Critères d'analyse des candidatures : Les candidats seront sélectionnés sur la base des garanties professionnelles appréciées au regard :
 - de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle (qualifications professionnelles, preuves par tous moyens)
 - de la capacité économique et financières du candidat (le chiffre d'affaires des trois dernières années qui devra être en adéquation avec l'importance du marché),
 - des capacités techniques et professionnelles du candidat (ressources humaines et techniques, de la qualité des références professionnelles contrôlables (dans la mesure du possible être en rapport avec la nature et l'objet du marché))
- 13 - Critères d'analyse des offres :
 - Prix : 60 %
 - Critère technique : 40%
- 14 - Renseignements complémentaires : sur le profil acheteur, <https://www.ternum-bfc.fr/>, référence : GDH2025-02. La réponse pourra être adressée à tous les candidats ayant retiré le DCE, dans les délais indiqués au RC.
- 15 - Procédures de recours : Référé précontractuel (Articles L.551 -1 à L.551-5 du Code de Justice Administrative) avant la signature du contrat et dans un délai de 11 jours (si l'envoi est effectué de façon électronique) ou 16 jours (si l'envoi est postal) à compter de l'envoi de la lettre notifiant le rejet de l'offre.
Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du marché conclu dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.
Référé contractuel (Articles L.551-13 et suivants) dans un délai de 31 jours à compter de la parution de l'avis d'attribution ou à défaut de parution 6 mois à compter de la conclusion du marché.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de DIJON - 22, rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon Cedex - Téléphone : 03 80 73 91 00 - Fax : 03 80 73 39 89
- 16 - Date d'envoi à la publication : 11/09/2024
L2404396

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE,
DE PLUS VOUS FEREZ UN GESTE
POUR L'ENVIRONNEMENT...**



Annances légales

DONNEZ VOTRE PLASMA, LE TRAITEMENT EST EN VOUS

Le plasma est la **partie liquide du sang** dans laquelle circulent les **cellules sanguines**. Il contient des protéines et **des anticorps qui ont un intérêt thérapeutique majeur**, notamment des immunoglobulines, des facteurs de coagulation ou encore de l'albumine.

De très nombreux patients sont soignés par transfusion de plasma ou grâce **aux médicaments produits à partir des protéines du plasma et pour lesquels les besoins ont explosé ces dernières années.**

x2 C'EST L'AUGMENTATION DES BESOINS EN MÉDICAMENTS DÉRIVÉS DU **PLASMA** EN FRANCE DEPUIS 2007.



UN ENJEU SANITAIRE MAJEUR

Si à ce jour en France, aucun patient nécessitant une transfusion n'a manqué du produit sanguin dont il avait besoin, la situation est différente, et ce mondialement, concernant les **médicaments dérivés du plasma.**

Pour **couvrir les besoins de tous les patients, la France dépend à 65% de médicaments importés des Etats-Unis. S'affranchir de cette dépendance** passe par une hausse notable des prélèvements et donc **par le recrutement de nouveaux donneurs de plasma.**

1H30 C'EST LE TEMPS QU'IL FAUT POUR SAUVER DES VIES, MAIS AUSSI :

- ◆ Participer à **assurer la souveraineté nationale en plasma,**
- ◆ **Défendre le modèle éthique du don bénévole,**
- ◆ **Et prendre du temps pour soi !**



**INFOS ET RDV
POUR UN
DON DE PLASMA**

dondesang.efs.sante.fr



Reso Hebdo Éco

Parent et salarié : quels droits le jour de la rentrée... et après ?

Législation. Chaque rentrée rappelle aux parents l'obligation de concilier les enfants et le travail : accompagner son enfant le jour de la rentrée, gérer les maladies, aménager ses horaires... Des situations qui soulèvent chaque année leur lot d'interrogations, tant pour les salariés que pour les dirigeants ou les responsables RH. Voici les réponses aux trois questions les plus fréquemment posées.



GILLES PIEL

Par Isabelle Vénuat, juriste aux Editions Tissot (éditeur spécialiste du droit social). Pour ResoHebdoÉco, association regroupant 27 titres de presse hebdomadaire économique régionaux en France. reso-hebdo-eco.com



Avec la rentrée, reviennent les problèmes logistiques pour les parents qui travaillent. Quelles sont les obligations en termes d'horaire ? Que se passe-t-il si l'enfant du salarié est malade ? Peut-on octroyer du temps aménagé pour un salarié parent ? Voici des éléments de réponse.

◆ **Le salarié peut-il arriver en retard au travail pour accompagner son enfant lors de la rentrée scolaire ?**

◆ Le Code du travail ne prévoit pas d'autorisation d'absence pour la rentrée scolaire. Il faut donc se référer à sa convention collective qui pourra prévoir, sous condition d'ancienneté du salarié, d'âge des enfants ou de niveau scolaire, un certain nombre d'heures afin d'accompagner ses enfants pour leur premier jour de classe. À titre d'exemple, la convention collective de la coiffure prévoit une autorisation d'absence de 3 heures rémunérées le jour de la rentrée, pour accompagner ses enfants jusqu'à 13 ans. Celle de la publicité, autorise les parents à prendre une demi-journée « à leur demande ». Dans le secteur de la propreté, la convention collective prévoit pour les parents dont l'enfant



entre pour la première fois à l'école, le bénéficie d'une journée de congé rémunérée. Si rien n'est prévu dans la convention collective, il faut vérifier s'il n'existe pas un usage d'entreprise ou un accord d'entreprise sur le sujet. Aucune disposition ? Dans ce cas, l'employeur est libre d'accorder ou non des heures d'absence pour cette rentrée scolaire. Et si l'employeur refuse ? Sauf s'il est au forfait jours puisque la notion de retard y est inexistante, l'ultime solution pour le salarié sera alors de poser un jour de congé payé ou de RTT.

◆ **Quels sont les droits du salarié quand son enfant est malade, de combien de jours peut-il disposer par enfant et par an ?**

◆ En cas de maladie ou d'accident d'un enfant de moins de 16 ans, constaté par certificat médical, le salarié a le droit de bénéficier d'un congé non rémunéré, quelle que soit son ancienneté, à condition qu'il assume la charge de cet enfant. La durée de ce congé est de 3 jours par an au maximum avec possibilité de fractionnement. Il est porté à 5 jours si : l'enfant est âgé de moins de 1 an ; le salarié assume la charge d'au moins trois enfants de moins de 16 ans.

◆ **Quels sont mes droits si je souhaite obtenir un temps de travail aménagé (4/5ème par exemple) pour m'occuper de mes enfants ?**

◆ Jusqu'aux 3 ans de l'enfant, le

salarié ayant un an d'ancienneté dans l'entreprise peut demander à bénéficier d'un congé parental d'éducation à temps plein (le contrat de travail est alors suspendu) ou à temps partiel, avec un minimum de 16 heures de travail par semaine. L'ancienneté d'un an s'apprécie à la date de naissance de l'enfant ou à la date de l'arrivée au foyer de l'enfant adopté. Ceci est un droit que l'employeur ne peut refuser si le salarié en remplit les conditions. Néanmoins, en cas de congé parental d'éducation à temps partiel, l'employeur a le pouvoir d'imposer la répartition des horaires au salarié afin de ne pas désorganiser le fonctionnement du service ou de l'entreprise. Ainsi, par exemple, si l'employeur ne peut refuser un congé

parental à temps partiel, il n'est pas tenu d'accepter l'absence le mercredi si d'autres personnes du service prennent déjà ce jour. Il pourra donc imposer un autre jour d'absence dans la semaine. Le refus du salarié de se plier aux nouveaux horaires choisis par l'employeur peut constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement. À la fin du congé parental d'éducation à temps partiel, le salarié qui souhaite continuer sur le même rythme peut demander à ce que son contrat à temps plein soit transformé en contrat de travail à temps partiel. Mais dans ce cas, ce n'est plus un droit. Et l'employeur peut refuser la demande s'il estime qu'un temps partiel est néfaste à la bonne marche de l'entreprise.

Essai. Avec leur autonomie jusqu'à 757 kilomètres, leurs prestations de grandes routières et leur design épuré, les inédites A6 e-tron instaurent de nouveaux standards.

Audi A6 e-tron : vaisseau amiral électrique



On n'achète pas une voiture pour son coefficient aérodynamique, le fameux CX. La plupart du temps, on ne s'en soucie pas. On l'ignore même, sauf exception. Rien de plus normal. Et pourtant à une époque, les constructeurs l'ont mis en avant comme un signe de modernité et de technologie. Au point que Citroën avait nommé son haut de gamme CX. Et qu'Audi en avait fait un argument pour différencier de la concurrence sa

première berline haut de gamme. En 1982, l'Audi 100 affichait un CX de 0,30, une valeur d'exception il y a quatre décennies. Elle était alors la championne du monde de l'aérodynamique, comme le rappelle le constructeur avec une fierté rétrospective.

Audi remet en avant cette notion reléguée au second plan avec l'arrivée sur le marché de l'inédite A6 e-tron. Avec une valeur qui exprime le progrès accompli en quarante ans : l'A6 e-tron Sportback, autrement dit la berline aux allures de faux coupé,

se prévaut d'un CX de 0,21 (0,24 pour le break Avant). Ce 0,21 fait de la nouvelle A6 e-tron, la meilleure Audi de tous les temps sur le plan aérodynamique. Ce résultat a été obtenu grâce à un travail en profondeur pour peaufiner tout ce qui concourt à cette efficacité. Cela définit par ailleurs le design de l'A6 e-tron, dégageant une double impression de force et de finesse à l'image de la face avec ses optiques ultra fines à LED au design tridimensionnel combinant design, efficacité d'éclairage et sophis-

tication, avec notamment les huit signatures lumineuses numériques des feux de jour. À l'arrière, les feux sont encore plus complexes et inédits : « technologie OLED numérique de deuxième génération constituée dix panneaux générant 450 segments » précise la fiche technique. Plus facile à comprendre : l'éclairage des quatre anneaux Audi à l'arrière, une proposition inédite en Europe.

A bord, l'A6 e-tron en met plein la vue. Au sens littéral. La planche de bord incurvée est constituée de trois écrans

avec un affichage panoramique composé du cockpit virtuel de 11,9 pouces faisant face au conducteur, de l'écran central tactile de 14,5 pouces avec des mises à jour à distance des contenus d'info-divertissement et enfin celui de 10,9 pouces, réservé au passager avant pour lui permettre de regarder un film sans distraire l'attention visuelle du conducteur. En complément, l'affichage tête haute à réalité augmentée est du voyage tout comme les écrans des rétros extérieurs numériques optionnels...

réservée pour le moment à la S6 e-tron. Certes, l'autonomie conventionnelle abandonne une centaine de kilomètres dans l'aventure mais on ne peut pas tout avoir.

Intégrée à la structure de l'A6 e-tron, la batterie lithium-ion bénéficie d'une capacité de stockage brute de 100kWh. La technologie 800 volts et la capacité de charge maximale de 270kW permettent de profiter pleinement des bornes de recharge les plus performantes actuelles. Le constructeur met en avant la possibilité de passer de 10 à 80% d'autonomie en 21 minutes ou de récupérer 310km de marge en tout juste dix minutes. De quoi réduire le temps d'immobilisation à la station.

Faut-il préciser que les Audi A6 e-tron sont équipées de la quasi totalité des aides à la conduite et garde-fous électroniques de dernière génération disponibles sur le marché ? Les détailler nous conduirait tard dans la nuit... Coté comportement, Audi a soigné sa copie avec des liaisons routières sophistiquées, complétées sur les versions S6 par des suspensions pneumatiques en série (optionnelles sur les « simples » A6). De quoi assurer à l'inédite A6 e-tron son statut de grande routière familiale et s'inviter au sommet des voitures 100% électriques haut de gamme les plus attractives. À partir de 66.500€.

Dominique Marée



UNE FAMILIALE AUX HAUTES PERFORMANCES

Pour résumer les blocs 100% électriques qui animent la nouvelle famille A6, Audi fait court : « puissants, compacts et très efficaces ». Les versions « Performance », disposent d'un bloc de 367ch autorisant une autonomie jusqu'à 757 km pour la version Sportback (721km pour l'Avant) Ce niveau d'autonomie qui ne court pas encore les autoroutes est la conséquence de l'aérodynamique de référence de la famille A6 e-tron. CQFD ! Le tout avec des accélérations décoiffantes : 0 à 100km/h en 5,4 secondes. Les S6 en rajoutent une dose justifiant leur appellation : jusqu'à 550ch avec la fonction supplémentaire qui autorise le 0 à 100km/h en 3,9 secondes. De quoi apprécier la transmission intégrale Quattro,

Essai. Le marché des petites citadines, délaissé par de nombreux constructeurs, reste d'actualité pour quelques marques dont Kia qui lance une version renouvelée de la Picanto.

Kia Picanto : s'il n'en reste qu'une...



L'offre de petites voitures n'a jamais été aussi réduite. Elles désertent les unes après les autres les catalogues des constructeurs. La raison : les nouvelles normes qui ne cessent d'imposer de plus en plus de dispositifs destinés à limiter les émissions de CO2 ou la multiplication des aides à la conduite. Avec à la clé d'importants surcoûts, impossibles à répercuter sur

les tarifs, sauf à les rendre irréalistes. Fort heureusement pour les clients intéressés, quelques marques ne baissent pas les bras et proposent encore une petite citadine. C'est le cas de Kia qui présente une version restylée en profondeur de la Picanto, sans aucun doute un des meilleurs modèles de son segment. La marque coréenne a tout d'abord diffusé une série limitée de la nouvelle Picanto avant de commercialiser une

gamme complète à partir d'un prix d'attaque attractif de 15.990€. En France, la Picanto jouit d'un statut particulier en étant le troisième modèle le plus vendu de la marque coréenne avec près de 6500 immatriculations en 2023. Kia mise sur une progression de 30% des ventes de cette version évoluée. Une raison supplémentaire pour s'y intéresser de plus près.

Kia n'a pas fait les choses

à moitié pour rajeunir la silhouette de sa mini citadine, selon la dénomination du constructeur, en jouant sur « l'alliance des contraires », la nouvelle « philosophie » guidant le design de la marque. C'est la partie avant qui concentre l'essentiel du remodelage avec un ensemble calandre-bouclier complètement redessiné, des blocs optiques inédits intégrant la nouvelle signature lumineuse

Kia. À l'arrière, même traitement pour les feux au style rafraîchi, arborant eux aussi l'éclairage maison, les feux de brouillards, le parechoc et le diffuseur. Ce gros coup de jeune transforme la Picanto au point qu'on a l'impression qu'il s'agit d'un nouveau modèle alors que la base a déjà sept ans.

TOUJOURS SEPT ANS DE GARANTIE

À bord, l'essentiel du travail a porté sur les équipements avec le passage au tout numérique pour l'instrumentation via un écran haute résolution de 4,2 pouces et un écran tactile flottant central de 8,2 pouces pour la navigation dont les mises à jour peuvent être effectuées à distance. La Picanto a également complété la panoplie de ses aides à la conduite pour rester la référence de son segment : reconnaissance de la signalisation routière, en particulier des limitations de vitesse avec la régulation adaptée, gestion intelligente des feux de route, alerte de vigilance, freinage automatique d'urgence autonome, caméra de recul, radar de stationnement arrière. Le tout en série.

La nouvelle gamme Picanto s'articule autour de deux motorisations essence : trois cylindres 1.0l-63ch (111/122g/

km de CO2 - 5,1/5,4l de consommation conventionnelle mixte) en boîte manuelle, quatre cylindres 1.2-79ch, accouplé à une transmission manuelle (115/125g - 5,2/5,5l) ou une boîte robotisée (122/128g - 5,4/5,7l). Elle se décline en trois finitions avec un bon niveau d'équipements dès la version de base Motion qui dispose notamment de la navigation et de l'essentiel des aides à la conduite disponibles. Le niveau Active s'enrichit notamment d'une climatisation manuelle et de jantes alliage alors que la GT Line propose la totale en matière de dotation esthétique et de confort. Elle peut être complétée par un pack confort (900€) réunissant la climatisation automatique, le démarrage sans clé et la recharge de smartphone par induction. De quoi se concocter une voiture de ville polyvalente de seulement 3,60m long pour 1,59m de large, n'ayant rien à envier aux modèles du segment supérieur en matière d'agrément. Comme toutes les Kia, même les plus petites, la Picanto bénéficie d'une garantie (transmissible à la revente) de sept ans ou 150.000km. Ce n'est pas un détail mais un élément susceptible de faire la différence à l'heure du choix.

Dominique Marée



Mathis Meunier. À seulement 25 ans, ce fier Dijonnais a vécu plusieurs vies : touchant du bout des doigts son rêve de devenir un grand sportif, il est aujourd'hui un entrepreneur engagé. L'Atelier des légendes, sa société, réalise des sacs à partir de maillots de sport, uniques et sur-mesure.

Son affaire est dans le sac



Il avait le parcours tout tracé du sportif de haut niveau : fils d'une mère handballeuse professionnelle et d'un père qui a toujours baigné dans le sport - notamment ancien directeur exécutif de la JDA -, Mathis Meunier commence le basket dès son plus jeune âge. « Au collège, j'entre au pôle espoir, puis au lycée j'entre au centre de formation de la JDA en section sport-études, retrace-t-il. J'avais vraiment pour objectif de devenir pro ». Mais à 19 ans, après une succession de blessures, son corps ne suit plus. Le jeune homme au physique élancé doit abandonner son rêve et regagner les bancs de l'école. « Je commence un BTS SAM (Support à l'action managériale, Ndlr) puis on me propose rapidement de reprendre le basket dans le sud de la France. Je décide de refuser et de poursuivre les études. C'est sympa aussi d'avoir une vie normale, avec plus de stabilité. Et puis ça me permettait de rester proche de ma famille ». Diplômé sans difficulté durant la période Covid - « On m'a donné mon BTS », sourit-il -, Mathis intègre l'entreprise familiale, Planète Communication, fondée en 2015 par son père Olivier.

PARMI LES PLUS GRANDS

« On arrive fin 2022 : c'est à ce moment qu'on a l'idée de produire des sacs de sport à partir de maillots, témoigne Mathis Meunier. Mon père avait plein de maillots de sportifs qu'il avait connus au cours de sa carrière, alors ça nous faisait une base pour les premiers prototypes. Je me suis rapproché d'un copain couturier, et au début on s'est débrouillés pour tout mettre en place ». Les premières ébauches sont offertes aux sportifs concernés : Mathis souhaite ainsi tester sa proposition tout en commençant à se faire connaître. « Ça prend rapidement parce qu'on avait déjà quelques contacts, explique-t-il. Le milieu du sport est restreint donc on est vite connus : on reçoit des demandes de la part de Véronique Pecqueux-Rolland (handball), Julien Friet (rugby), et plus tard d'Eric Carrière (football) ». En avril 2023, Mathis Meunier lance l'Atelier des Légendes, sa première société. « Le projet plaît tout de suite à notre cible de sportifs, et on reçoit même finalement des demandes de particuliers. » Le processus de production - « entièrement local et artisanal » -



Aujourd'hui, Mathis Meunier s'investit à 100% dans le développement de son entreprise qu'il n'envisage pas de délocaliser hors de Dijon. Crédit : Atelier des Légendes

« Je veux garder l'idée que c'est un produit unique, fait de manière éthique, locale et artisanale. »

est affiné et professionnalisé. Les sacs sont produits à la demande et sur-mesure ; « en général le client fournit le maillot ; sinon, on travaille

à Beaune, Zinedine Zidane nous offre un de ses maillots dédicacés pour que nous en fassions un sac, raconte Mathis Meunier. Il a ensuite été vendu aux enchères pour 16.000€ au profit de l'association "Le Repère d'Idézen" qui vise à soutenir les femmes touchées par le cancer ». Un mois plus tard, c'est autour du club de football de l'Olympique de Marseille de s'intéresser aux créations de l'Atelier des Légendes. « Il faut savoir qu'on fait du contenu sur les réseaux sociaux à chaque sac que l'on fait, précise l'entrepreneur. Un jour, je reçois un message de l'OM qui me propose de republier ma vidéo où on produit un sac à partir d'un de leurs maillots. » Avec plus de trois millions d'abonnés au compte, le club permet à Mathis Meunier de toucher un public encore plus

avec la société "Unbonmaillot" avec laquelle on a un accord pour récupérer les grandes tailles qu'ils n'arrivent pas à vendre. L'idée serait, à terme, de travailler directement avec les clubs ». C'est en octobre que la jeune entreprise reçoit un premier grand coup de projecteur : « À l'occasion des "Festivités des Vins Cœur",

large : « À partir de là on commence à vendre pas mal à Marseille - même si notre cible est un peu plus âgée que les personnes qui ont vu notre vidéo. On a eu un petit boost, surtout que c'est tombé peu avant la période de Noël ». Mathis Meunier conclut sa première année d'entrepreneuriat avec un chiffre d'affaires de 60.000€ ; « on vendait 7 ou 8 sacs par mois (environ 450€ l'unité, Ndlr). Dans la vision du projet, il n'y a pas d'intérêt à ce que l'on en vende 800 : je veux garder l'idée que c'est un produit unique, fait de manière éthique, locale et artisanale », insiste-t-il.

VERS DE NOUVEAUX PROJETS
Aujourd'hui, Mathis Meunier s'investit à 100% dans le développement de son entreprise qu'il n'envisage pas de délocaliser hors de Dijon. « Je me rends compte qu'on est pas si mal ici !

1999

Naissance à Dijon le 27 février.

2018

Promis à une carrière de haut niveau, Mathis est contraint d'arrêter le basket pour cause de blessures. Il décide de reprendre les études.

2022

L'idée de produire des sacs à partir de maillots de sportifs mûrit : les premiers prototypes sont élaborés dans les mois qui suivent.

2023

En avril, l'Atelier des Légendes naît et s'associe, dès le mois d'octobre, à Zinedine Zidane pour confectionner un sac dédicacé unique.

2024

Travail en partenariat avec le club de basket des Chicago Bulls (NBA).

Au début, j'avais peur que le nombre de clients potentiels soit limité, avoue le chef d'entreprise. Mais en fait, on travaille sur tellement de sports - foot, basket, handball, rugby et même sport automobile -, que notre cible est plutôt large. On a certes des tarifs élevés pour les particuliers, mais pour un sportif qui souhaite s'offrir un souvenir unique, c'est relativement abordable. On voudrait pouvoir toucher le mec qui joue en cinquième division comme celui qui joue en Ligue 1 ». Après un nouveau partenariat de renom avec le club des Chicago Bulls (NBA) - qui a notamment fourni un maillot dédicacé du basketteur français Joakim Noah, retraité depuis 2021 -, l'Atelier des Légendes enrichit son offre et propose désormais des sacs de voyage, des sacs à dos ou des trousseaux de toilettes, sur-mesure et à la demande. « On a de plus en plus de demandes d'entreprises qui souhaitent faire des cadeaux clients ou des cadeaux employés. C'est un vrai moyen de créer des pièces uniques. » Celui qui s'occupe pour le moment du marketing, de la comptabilité et des relations clients de son entreprise envisage désormais de mettre la main à la pâte : « On nous a proposé de mettre en place un workshop sur Paris, mais je veux savoir monter un sac d'abord pour pouvoir l'animer. D'après ce qu'on m'a dit, cela devrait me prendre 50 heures pour apprendre à coudre : je pense que c'est bien de savoir tout faire, et je suis bien accompagné pour ça ».

KILLIAN ROBLT



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

